

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE DE BIWONG-BANE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

BIWONG -BANE COUNCIL

RAPPORT D'ÉTUDE

CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BANE



Mai 2018

**Appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP)
en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)**

Réalisé par : Assistance des Techniciens aux Initiatives Paysannes de Développement (ATIPAD)



SOMMAIRE

SOMMAIRE	ii
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
LISTE DES CARTES	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES	vi
PREFACE	1
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	2
ABSTRACT	4
CHAPITRE I : CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN	7
I.1 Cadre juridique et réglementaire de la décentralisation	8
I.2 Promotion du développement local	9
I.3 Brève présentation de la Commune de BIWONG-BANE	10
I.3.1. Milieu biophysique	11
I.3.2. Milieu humain	12
CHAPITRE II : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE SUR LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BANE	15
II.1 Contexte de l'étude	15
II.2 Objectif et Méthodologie du CCAP	16
II.2.1 Objectifs de la CCAP	16
II.2.2 Méthodologie du CCAP	16
II.3 Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données	16
II.3.1 Tirage de l'échantillon	16
II.3.2 Collecte de données	19
II.4 Méthodologie de mesure des indicateurs de perception	20
CHAPITRE III : PRINCIPAUX RÉSULTATS ET AMÉLIORATIONS SUGGÉRÉES	21
III.1 Présentation de la population enquêtée	21
III.2 Secteur de l'hydraulique	22
III.2.1 Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique	22
III.2.2 Coût et qualité des services de l'hydraulique	23
III.2.3 Appréciation des services de l'hydraulique	25
III.2.4 Raisons de non satisfaction des populations	26
III.2.5 Principales attentes en matière de service de l'hydraulique	27

III.2.6 Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations suggérées	27
III.3 Secteur de la santé.....	28
III.3.1 Disponibilité et utilisation des services de santé.....	28
III.3.2 Coût et qualité des services sanitaires.....	31
III.3.3 Appréciation des services de santé.....	32
III.3.4 Raisons de non satisfaction des populations	33
III.3.5 Principales attentes en matière de service de santé.....	33
III.3.6 Synthèse de la perception des services de santé et améliorations suggérées	34
III.4 Secteur de l'éducation	34
III.4.1 Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle	35
III.4.2 Coût et qualité des services de l'éducation par cycle	40
III.4.3 Appréciation des services de l'éducation par cycle.....	42
III.4.4 Raisons de non satisfaction des ménages par cycle.....	42
III.4.5 Principales attentes des ménages en matière d'éducation.....	43
III.4.6 Synthèse de la perception des services d'éducation et amélioration suggérées	45
III.5 Services offerts dans l'institution communale	45
III.5.1 Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale.....	46
III.5.2 Coût et qualité des services dans l'institution Communale	46
III.5.3 Appréciation des services dans l'institution communale	49
III.5.4 Raisons de non satisfaction des populations	49
III.5.5 Principales attentes en matière de services dans l'institution communale	50
III.5.6 Synthèse de la perception des services dans l'institution communale et améliorations suggérées..	51
CHAPITRE IV: PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BANE.....	52
IV.1- Synthèse des problèmes rencontrés.....	52
IV.2- Plan d'actions	54
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	58
PROGRAMME DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET DE PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION.....	60
ANNEXES.....	- 62 -
Annexe 1 : Questionnaire de l'enquête	- 63 -
Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête	- 74 -
Annexe 3 : Décision Municipale mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune.....	- 75 -
Annexe 4 : Fiche de présence lors de la restitution du rapport du Scorecard de la Commune.....	- 77 -

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique III 1 : Systèmes publics d'approvisionnement en eau des ménages de la Commune de BIWONG-BANE	22
Graphique III 2 : Source d'eau principale des ménages de la Commune de BIWONG-BANE	22
Graphique III 3 : Pourcentage des ménages déclarant la panne et estimant que la panne déclarée a été résolue	25
Graphique III 4 : Raison de non satisfaction exprimée par les ménages exprimés	26
Graphique III 5 : Attentes de la population en matière d'hydraulique.....	27
Graphique III 6 : Formations sanitaires les plus proches des ménages de la Commune	28
Graphique III 7: Temps moyen mis par les ménages pour se rendre à la formation sanitaire la plus proche	28
Graphique III 8 : Préférence des ménages en cas des problèmes de santé.....	29
Graphique III 9: Caractéristiques des formations sanitaires.....	30
Graphique III 10: Répartition des lits dans les salles d'hospitalisation	30
Graphique III 11: Montant payé par les populations au cours des consultations sanitaires	31
Graphique III 12: Perception du coût de la consultation par les populations	32
Graphique III 13: Perception de l'appréciation de l'accueil dans les formations sanitaires	32
Graphique III 14: Perception de l'appréciation des services de santé dans les ménages enquêtés.....	33
Graphique III 15: Raison de non satisfaction des ménages	33
Graphique III 16: Principales attentes de la population.....	34
Graphique III 17: Nombre d'enfants moyen du ménage fréquentant le cycle	35
Graphique III 18: Perception de la distance parcourue entre le ménage et l'école maternelle la plus proche	36
Graphique III 19: Perception de la distance parcourue entre le ménage et l'école primaire la plus proche.....	36
Graphique III 20: Perception de la distance parcourue entre le ménage et au Lycée/CES le plus proche.....	37
Graphique III 21: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans les écoles maternelles.....	38
Graphique III 22: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans les écoles primaire	39
Graphique III 23: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans les lycées et collèges.....	39
Graphique III 24: Perception des ménages sur la régularité des enseignants dans les écoles de la Commune ..	40
Graphique III 25 : Perception des montants payés par les ménages pour l'éducation	40
Graphique III 26 : Responsables de la réfection des salles de classe.....	41
Graphique III 27: Pourcentage des ménages non satisfaits des services de l'éducation	42
Graphique III 28: Raisons de non satisfaction des ménages pour l'enseignement maternelle	43
Graphique III 29: Raisons de non satisfaction des ménages pour l'enseignement primaire	43
Graphique III 30: Attentes des ménages pour l'enseignement maternel.....	44
Graphique III 31: Attentes des ménages pour l'enseignement primaire.....	44
Graphique III 32: Attentes des ménages pour l'enseignement secondaire.....	45
Graphique III 33: Nature des services sollicités au cours des 12 derniers mois par les ménages auprès de la Commune	46
Graphique III 34: Temps mis pour obtenir l'établissement d'un acte de naissance à la Commune.....	47
Graphique III 35: Perception des ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	47
Graphique III 37: Pourcentage des ménages déclarant avoir payé un pourboire.....	48
Graphique III 38: Ménages déclarant avoir participé aux actions de développement	49
Graphique III 39: Raison de non satisfaction des ménages vis-à-vis de la Commune	50
Graphique III 40: Attentes des populations vis-à-vis des ménages	51

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation de la Commune de BIWONG-BANE.....	11
--	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau III 1 : Caractéristique des répondants	21
Tableau III 2: Caractéristique des chefs de ménages enquêtés	21
Tableau III 3: Perception de la qualité de l’eau consommé par les ménages enquêtés	23
Tableau III 4: Répartition des ménages en fonction du temps mis pour la collecte de l’eau.....	24
Tableau III 5: Temps moyen mis pour la réparation de la source d’eau principale en cas de panne	24
Tableau III 6: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau par les ménages enquêtés aux autorités	25
Tableau III 7: Responsable des formations sanitaires.....	29
Tableau III 8: Caractéristiques des établissements scolaires de la Commune de BIWONG-BANE	37

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES

APEE	: Association des Parents d'Elèves et Enseignants
ATIPAD	: Assistance des Techniciens Aux Initiatives Paysannes de Développement
CCAP	: Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CES	: Collège de l'Enseignement Secondaire
CETIC	: Collège de l'Enseignement Technique, Industriel et Commercial
CMA	: Centre Médical d'Arrondissement
CSI	: Centre de Santé Intégré
CRC	: Cellule Régionale de Coordination
ECAM	: Enquête Camerounaise sur les Ménages
EFA	: Ecole Familiale d'Agriculture
FEICOM	: Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunal
INS	: Institut National de la Statistique du Cameroun
MINDEVEL	: Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEDUB	: Ministère de l'Education de Base
MINEE	: Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP	: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINESEC	: Ministère des Enseignements Secondaires
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINSANTE	: Ministère de la Santé
OSC	: Organisation de la Société Civile
PCD	: Plan Communal de Développement
PNDP	: Programme National de Développement Participatif
SSD	: Service de Santé de District

PREFACE

Le contrôle citoyen de l'action publique est toute action des citoyens qui vise entre autres à apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés; contrôler l'action publique et/ou à obliger les responsables à rendre compte aux citoyens. Il s'agit, pour les citoyens, de s'assurer que les projets initiés par les décideurs répondent effectivement à leurs besoins; qu'ils sont effectivement exécutés dans les règles de l'art et enfin que les moyens qui y sont affectés sont gérés de manière transparente pour un résultat optimum.

En initiant cette action, notre Exécutif Communal s'inscrit dans la logique de la gestion participative qui est une exigence de développement local. Elle répond à notre souci d'impulser un développement local durable et réellement participatif au sein de notre Commune. À cet effet, le projet Scorecard doit pouvoir nous permettre de :

- Recueillir auprès des populations les aspects perfectibles et les améliorations à apporter pour une meilleure gestion de leur localité.
- Susciter un grand engouement des populations à donner leur avis sur le développement de notre Commune ;
- Garantir la fourniture, avec la contribution des populations, des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité ;
- Contribuer à la mise en place d'un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information ;

L'Exécutif communal remercie le PNDP et l'INS qui l'ont accompagné dans la réalisation de ce projet et espère que ce processus va contribuer à combler ses attentes. Il vous souhaite enfin une bonne lecture du présent rapport.

LE MAIRE

BELINGA Gilbert



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'objectif de cette évaluation est d'accompagner la Commune de BIWONG-BANE dans la réalisation d'un contrôle citoyen de l'action publique dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et du service communal. Plus précisément, l'on cherche à travers l'enquête à capter auprès des populations de la Commune de BIWONG-BANE leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre du service public dans les secteurs ci-dessus mentionnés. Cette enquête s'appuie sur un cadre juridique et réglementaire assez dense constitué de textes transférant les compétences aux Communes en matière de développement local. L'on peut citer à cet effet la loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation, et la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes.

La méthodologie adoptée a consisté à administrer un questionnaire auprès de 314 ménages de la Commune. Cet échantillon a été tiré au hasard dans la base de données EC-ECAM 4 élaborés par l'institut nationale de la statistique. Au terme de cette enquête qui s'est déroulée du 05 au 10 octobre 2017, les niveaux de satisfaction des ménages de la Commune dans l'offre de service public ont été recueillis dans les domaines sus mentionnés.

Les principaux résultats obtenus à l'issue de cette enquête montrent que dans le secteur hydraulique 59,8% des ménages sont non satisfaits par l'approvisionnement en eau dans la Commune de BIWONG-BANE. Les principales raisons de non satisfaction de ces ménages sont : l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau (73,4%), la mauvaise qualité de l'eau (47,7%), et l'éloignement des points d'eau (38,3%).

Dans le secteur santé, 31,7 % des ménages ne sont pas satisfaits. Les raisons de l'insatisfaction sont les manquements liés au personnel de la formation sanitaire (56,9%), l'éloignement des services sanitaires (46,2%), l'insuffisance de médicaments (44,6%).

Pour ce qui est du secteur éducation, l'enquête montre que les ménages sont majoritairement satisfaits des services de l'éducation, soit 86,9% pour l'enseignement maternel, 85% pour l'enseignement primaire et 92,1% pour l'enseignement secondaire. Bien que le taux de ménages insatisfaits soit faible les raisons de l'insatisfaction sont liées principalement à l'insuffisance des salles de classe de classe (57,1%), le manquement lié au personnel (68,8%) et l'insuffisance d'équipements (42,9%).

Pour le service communal, l'enquête révèle que 52,3 % des ménages ne sont pas satisfaits des services rendus par la Commune. Les raisons évoquées pour justifier leur insatisfaction sont : la non visibilité de l'action communale (70,5%), la non implication des populations dans la gestion communale (66,1%).

Dans l'optique d'améliorer l'offre de services publics auprès des ménages de la Commune, des recommandations ont été formulées.

Dans le secteur hydraulique, (i) la remise en service des points d'eau en panne, (ii) la redynamisation des comités de gestion des points d'eau et (iii) la formation des populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable.

Dans le secteur de la santé, (i) l'information des populations sur les coûts officiels des services de santé, (ii) l'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments essentiels et (iii) le plaidoyer pour le renforcement des équipes actuelles des formations sanitaires en personnel.

Dans le secteur de l'éducation, (i) un plaidoyer pour l'affectation des enseignants dans certains établissements scolaires et (ii) le renforcement des établissements scolaires en équipements et matériels pédagogiques.

Dans le secteur service communal, (i) l'information des populations sur les actions de la Commune et (ii) plus d'implication des populations dans la gestion des affaires de la Commune.

Les attentes des ménages dans les différents secteurs ont permis de formuler les recommandations qui ont été déclinées en plan d'action.

ABSTRACT

The objective of this evaluation is to support the Municipality of BIWONG-BANE in the realization of a citizen control of public action in the areas of health, education, hydraulics and communal service. More specifically, we seek through the survey to collect from the populations of the Commune of BIWONG-BANE their perceptions on the satisfaction of the public service offer in the sectors mentioned above. This survey is based on a rather dense legal and regulatory framework consisting of texts transferring competences to the Communes in terms of local development. To this effect, we can cite Law N ° 2004/017 of 22 July 2004 on the direction of decentralization, and Law N ° 2004/018 of 22 July 2004 laying down the rules applicable to the municipalities. The methodology adopted consisted in administering a questionnaire to 314 households in the Commune. This sample was drawn at random from the EC-ECAM 4 database developed by the National Statistical Institute. At the end of this survey which took place from 05 to 10 October 2017, the levels of satisfaction of the households of the Commune in the public service offer were collected in the aforementioned fields. The main results obtained from this survey show that in the water sector 59.8% of households are dissatisfied with the water supply in the municipality of BIWONG-BANE. The main reasons for non-satisfaction of these households are: insufficient water supply points (73.4%), poor water quality (47.7%), and distance from the water points. water (38.3%). In the health sector, 31.7% of households are not satisfied. The reasons for the dissatisfaction are the shortcomings related to the staff of the health facility (56.9%), the distance from the health services (46.2%), the lack of medicines (46.5%). With regard to the education sector, the survey shows that households are mostly satisfied with the services of education: 86.9% for nursery education, 85% for primary education and 92.1% for primary education. Secondary education. Although the rate of dissatisfied households is low, the reasons for dissatisfaction are mainly related to the inadequacy of class classrooms (57.1%), the staff-related shortfall (68.8%) and the lack of equipment (42.9%). For the communal service, the survey reveals that 52.3% of households are not satisfied with the services provided by the municipality. The reasons given to justify their dissatisfaction are: the lack of visibility of the municipal action (70.5%), the non involvement of the populations in the communal management (66.1%). In order to improve the provision of public services to households in the Commune, recommendations have been made. In the hydraulic sector, (i) the reactivation of water points that have broken down, (ii) the revitalization of water point management committees and (iii) the training of populations on the treatment of water for water supply. Make it drinkable. In the health sector, (i) informing people about the official costs of health services, (ii) supplying

health facilities with essential drugs and (iii) advocating for the strengthening of current training teams sanitary staff.

In the education sector, (i) advocacy for the assignment of teachers in some schools and (ii) the strengthening of schools with teaching equipment and materials.

In the communal service sector, (i) information of the population on the actions of the Commune and (ii) more involvement of the populations in the management of the affairs of the Commune.

The expectations of households in the various sectors made it possible to formulate the recommendations that were presented in an action plan.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Indicateur du niveau d'enracinement de la culture démocratique d'un pays, la décentralisation rend effective la participation des citoyens à la gestion des affaires locales. Elle est porteuse de réels espoirs d'un développement durable. Au Cameroun, le processus de décentralisation est en cours. L'histoire de la décentralisation au Cameroun est antérieure à l'indépendance du pays. On peut rappeler à cet effet que c'est en 1941 que furent créées les Communes de Yaoundé et de Douala.

Depuis ces années, la pratique de la décentralisation n'a cessé d'évoluer au Cameroun à travers l'avènement de la mise en place d'autres Communes. Toutefois, c'est surtout la loi N°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 Juin 1972 qui a donné une impulsion nouvelle et un rôle accru et déterminant à la décentralisation pour améliorer et dynamiser le développement politique, social et économique du Cameroun.

En effet, le titre 10 de cette loi traite des Collectivités Territoriales Décentralisées de la République, il s'agit des Régions et des Communes. A ce jour seule la Commune a une existence fonctionnelle, et la Région dans l'esprit de la Loi de 1996 est encore attendue.

L'enjeu majeur de la décentralisation est de promouvoir le développement durable en impliquant les populations de la base à la gestion de leurs affaires. Il s'agit d'aller bien au-delà de ce que l'institution communale permettait de faire jusque-là et oser franchir le pas décisif d'une grande responsabilisation des populations. Il est question d'inciter les populations à prendre des initiatives au plan local et à s'investir dans la recherche des solutions idoines à leurs problèmes.

Dans ce contexte de décentralisation, le contrôle citoyen de l'action publique apparaît donc comme toute action de la part des citoyens ou des OSC qui vise à assurer une meilleure gestion des ressources mises à la disposition des Communes. C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec la Commune de Biwong-Bane et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) ou « Citizen Reporting Cards » dit Scorecard.

Le présent rapport qui donne les résultats du ScoreCard est divisé en six parties. Il va débiter par l'introduction générale. Le chapitre 1 présente le cadre juridique et réglementaire en matière de décentralisation et de développement local tandis que le chapitre 2 aborde la synthèse méthodologique de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique. Le chapitre 3 présente les principaux résultats ainsi que les améliorations suggérées. Le chapitre 4 aborde le plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de BIWONG-BANE. La dernière partie est réservée à la Conclusion générale.

CHAPITRE I : CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN

L'histoire de la décentralisation au Cameroun remonte à près d'un siècle à l'époque où le Cameroun oriental et le Cameroun occidental sont sous régime de territoire dit « sous mandat » par le traité de Londres. Ils sont ainsi administrés de 1922 à 1945 par la Grande Bretagne et la France.

Le Cameroun connaît l'influence de deux modes d'administration différents selon que l'on se trouve dans sa partie anglophone ou francophone. La partie anglophone est influencée par les pratiques de « l'administration indirecte » ou « indirect rule » (dont l'essentiel de la politique consiste à s'appuyer sur les structures traditionnelles de base existantes pour créer des institutions communales, en même temps qu'elle s'y réfère pour découper le territoire en circonscriptions administratives) et les « natives authorities ».

Pour les besoins d'adaptation à la modernité et aux responsabilités de plus en plus accrues, les « natives authorities » seront progressivement mutées en « local authorities », sortes d'assemblées locales collégiales composées des chefs traditionnels et des personnalités élues, et enfin en « local councils » ou collectivités locales.

Dès 1916, la France divisa le territoire camerounais en neuf circonscriptions administratives (régions) ayant à leur tête des gouverneurs. En 1935, le Cameroun comptait 19 régions divisées en plusieurs subdivisions et postes administratifs. L'intérêt de la question du découpage administratif réside dans le fait majeur que chacune de ces unités administratives servira plus tard de socle à la création des Communes.

Les premières Communes, dites mixtes, du Cameroun oriental (francophone) sont créées dans les deux plus grandes villes de Douala et de Yaoundé, à la suite de l'arrêté du 25 juin 1941 du gouverneur français de l'époque au Cameroun.

L'unification du Cameroun en 1972 s'est accompagnée d'une série de réformes, dont les plus importantes concernaient la multiplication et l'uniformisation des circonscriptions administratives par la loi du 24 juillet 1972. La loi constitutionnelle du 18 janvier 1996 crée un nouvel échelon de collectivités territoriales (la Région) sur la base des dix provinces existantes. A ce jour, il existe donc 370¹ collectivités territoriales décentralisées au Cameroun, suite à des lois de décentralisation du 22 juillet 2004 et des nombreuses créations d'arrondissements intervenues entre-temps (voir décret 12/11/2008). Dans la suite, les textes qui règlementent la décentralisation seront présentés.

¹ <https://www.memoireonline.com/01/14/8570/Decentralisation-et-fonctionnement-des-communes-au-Cameroun-Cas-de-la-commune-d-arrondissement-de.html>

I.1 Cadre juridique et réglementaire de la décentralisation

La décentralisation est institutionnalisée au Cameroun par la Constitution du 18 janvier 1996. Plusieurs textes seront ensuite votés pour en donner plus de précisions. Voici quelques-uns de ces textes :

- La Loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
- La Loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- La Loi N° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Régions ;
- La Loi N°2009/11 Du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités décentralisées ;
- La Loi N°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
- Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

A côté de toutes ces lois, il convient également de noter l'élaboration de la présence de nombreux textes d'application à l'instar du:

- Décret N°2008/013 du 17 janvier 2008 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Décentralisation ;
- Décret N°2008/014 du 17 janvier 2008 portant organisation et fonctionnement du Comité Interministériel des Services Locaux ;
- Décret N°2008/0752/PM du 24 avril 2008 précisant certaines modalités de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs communaux ;
- Décret N°2009/248 du 05 août 2009 portant sur les modalités d'évaluation et de répartition de la dotation générale de la décentralisation ;
- Décret N°2009/248 du 05 août 2009 fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la dotation générale de la décentralisation ;
- Décret N°2010/246/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de santé publique ;
- Décret N°2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'éducation de base ;
- Décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat ;
- Décret N°2010/1735/PM du 01 juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales décentralisées ;
- Décret N°2011/0002/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de

certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de formation professionnelle ;

- Décret N°2011/0004/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de construction, d'équipement, et de gestion des centres médicaux d'arrondissement ;

- Décret N°2011/1116/PM du 26 avril 2011 fixant les modifications de la coopération décentralisée ;

- Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement. Ce décret crée le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

- La circulaire N°001/CAB/PM du 11 janvier 2008 relative à la prise en compte de la décentralisation dans les stratégies sectorielles.

Par ailleurs, la décentralisation au Cameroun est régie par plusieurs principes au rang desquels :

- **Le principe de subsidiarité** : il s'agit de désigner à l'échelon de la plus grande proximité ce qui peut être plus efficacement fait. Étant donné que la plupart des collectivités locales sont dotées de faibles ressources, ce principe doit s'appliquer avec pragmatisme.

- **Le principe d'égalité** : afin de rendre plus opérationnelle la décentralisation sur toute l'étendue du territoire, l'Etat transfère les mêmes compétences à toutes les collectivités locales de même catégorie.

- **Le principe de progressivité** : la répartition des compétences doit tenir compte de la capacité des collectivités locales à les exercer

I.2 Promotion du développement local

Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire d'échelle locale à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources matérielles et immatérielles. Le développement local vise à améliorer le cadre de vie des personnes de la communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable. Il vise également à améliorer le milieu de vie des populations afin qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs opportunités.

D'un point de vue opérationnel, le développement local s'appuie sur des méthodes qui mobilisent généralement trois principaux éléments :

- L'élaboration d'outils de production d'informations et de connaissances afin d'identifier les ressources du territoire ; (ex : diagnostic du territoire) ;

- La mise en place d'outils de concertation, de mobilisation et de coopération entre acteurs visant à valoriser les ressources en question et, si nécessaire, à en développer de

nouvelles ; (ex : forums, groupes de travail, etc.) ;

- L'élaboration et la mise en œuvre de projets grâce à un système plus ou moins formalisé de gestion et de prise de décisions.

Au Cameroun, il existe plusieurs acteurs intervenant dans la promotion du développement local. Il s'agit principalement :

- Le ministère de la Décentralisation et du Développement Local créé le 02 mars 2018 ;
- Le Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local ;
- Le Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) ;
- Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ;
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées (Communes) ;
- Les Organisation de la Société Civile (OSC) ;
- Le Conseil National de la Décentralisation (CND) ;
- Le Comité Interministériel des Services Locaux (CISL).

I.3 Brève présentation de la Commune de BIWONG-BANE

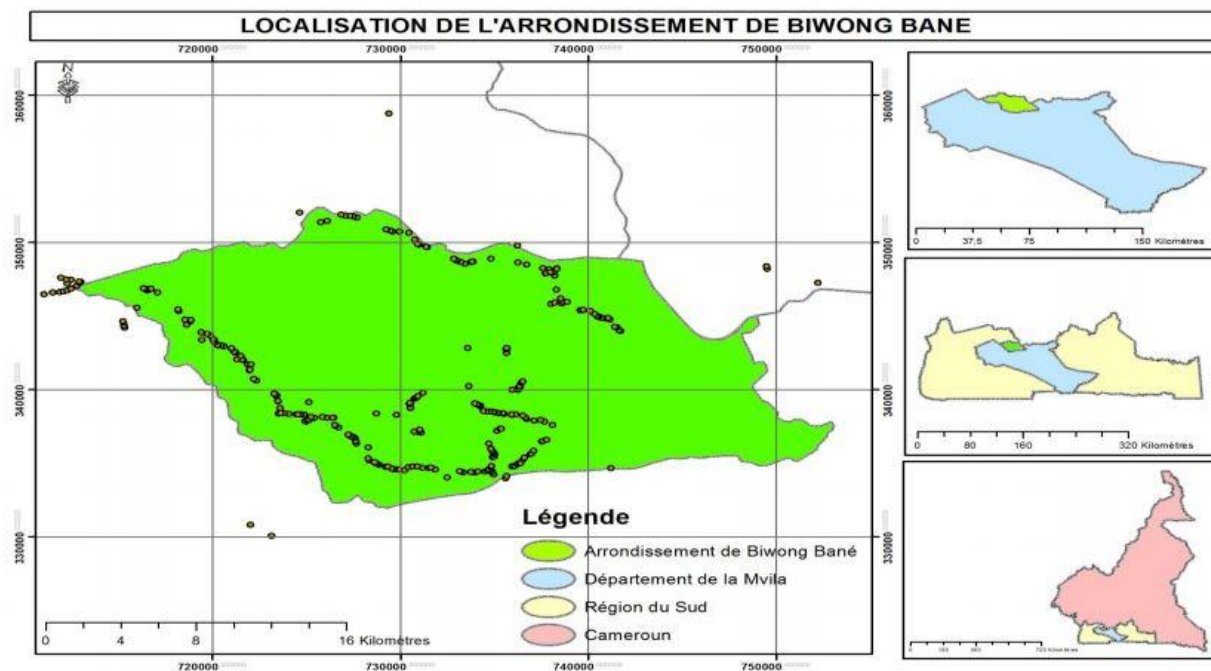
Située à 32 km d'EBOLOWA, chef-lieu de la Région du Sud et du Département de la MVILA, la Commune de BIWONG-BANE a une superficie de 558 km² et une population de 21.597² habitants. Elle se trouve dans le vaste massif forestier du bassin du Congo, deuxième grand poumon de l'humanité après l'Amazonie. La Commune de BIWONG-BANE est créée depuis 1962. Son territoire est constitué de 33 villages (chefferies de troisième degré).

Elle est limitée :

- Au nord, par la Commune de NGOMEDZAP (Département du NYONG et SO'O dans la Région du Centre) ;
- Au sud, par les Communes d'Arrondissement d'EBOLOWA 1^{er} et 2^{ème} ;
- A l'est, par la Commune de NGOULEMAKONG ;
- A l'ouest, par les Communes d'EFOULAN et de MVENGUE.

La carte ci-dessous représente la localisation de la Commune de BIWONG-BANE dans le Cameroun, dans la Région du Sud et dans le Département de la MVILA.

² Source : PCD Commune de Biwong-Bane 2013



Carte 1: Localisation de la Commune de BIWONG-BANE

Source : PCD de la Commune, 2013

I.3.1. Milieu biophysique³

Climat

La Commune de BIWONG-BANE est soumise au climat équatorial de type guinéen classique à deux saisons de pluies et deux saisons sèches. Au cours de l'année, les saisons se succèdent de la manière suivante :

- La petite saison de pluies de mi-mars à mai ;
- La petite saison sèche de juin à mi-août ;
- La grande saison de pluies de mi-août à mi-novembre ;
- La grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars.

Sol

Les sols identifiés dans la Commune sont ferralitiques de couleur brun-jaune. Ce sont des sols acides caractérisés par une faible teneur en éléments nutritifs. Ils ont des teneurs en azote très faibles du fait de la dégradation rapide de la matière organique. Ces sols ont une faible valeur agricole et leur mise en valeur nécessite un investissement important. L'utilisation des engrais sur ces sols doit être accompagnée d'amendements organiques et calciques pour améliorer la rétention des nutriments et diminuer l'acidité.

Relief

Le relief est relativement accidenté avec une altitude qui oscille entre 600 et 760 m. Le paysage est celui d'une pénéplaine accidentée par endroit, supportant un couvert forestier et quelques bandes

³ Source : PCD BIWONG-BANE 2013

marécageuses.

Hydrographie

BIWONG-BANE dispose d'un réseau hydrographique composé en grande partie de cours d'eau et dont les plus importants sont : Kama, Akiae, Melangue et Mvila. La présence de ces cours d'eau est un potentiel pour le développement des activités de pêche.

Faune

Les animaux de la faune sauvage rencontrés dans la Commune de BIWONG-BANE sont : porc-épic, céphalophe de Peter, potamochère, hérisson, vipère, rat de Gambie, singe, pangolin, civette, lièvre. Les espèces de poissons rencontrés sont : Silure, Clarias, Tilapia, Carpe, Poisson vipère, Tacheté (famille du machoiron).

I.3.2. Milieu humain

Population

Selon les données actualisées du MINEPAT, la population de la Commune de BIWONG-BANE s'élève à 15.176⁴ habitants : soient 7.740 hommes et 7.436 femmes. La population urbaine est de 2.807 habitants (soient 1.357 hommes et 1.450 femmes), alors qu'en zone rurale on retrouve une population de 12.369 habitants (6.032 hommes et 6.337 femmes). La densité démographique est de 27,19 hab. /km², forte par rapport à la densité de la Région du Sud qui est de 13,4 hab. /km² et moyenne rapportée au niveau national qui est de 37,5 hab. /km². La Commune de BIWONG-BANE compte 33 villages qui sont sous l'autorité des chefs traditionnels de 3^{ème} degré. Ces chefferies de 3^{ème} degré sont regroupées sur une base ethnique autour de 03 chefferies de 2^{ème} degré : Melangue Sud 1 à NGOAZIP1, Melangue Sud 2 à Ma'amenyine et Melangue Nord à Kama. Les groupes ethniques de la Commune sont: BENE, FONG, NGOE, INOA. On y trouve plusieurs lignages dont : MVOG BELINGA, MVOG MEZANG, MVOG AMOUGOU, NGOE, BIYENG, YENOA, YEMESSOUM. La principale religion est le christianisme avec deux groupes : les catholiques et les protestants (EPC, EPCO, etc.). Mais malgré ce foisonnement de religions chrétiennes, on peut remarquer l'existence des croyances animistes qui se manifeste le plus souvent par des accusations de sorcelleries dues aux envoutements et autres pratiques mystiques. Pour remédier à ces pratiques, les populations font recours aux tradi-praticiens pour se faire traiter ou encore obtenir des protections diverses.

Principales activités économiques

Les principales activités économiques des populations de la Commune sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse

- **Agriculture**

⁴ Projections faites sur la base du plus récent RGPH

L'agriculture est la principale activité dans la Commune. C'est une agriculture itinérante sur brûlis avec l'utilisation des outils rudimentaires, du matériel végétal et des intrants non améliorés. Du fait des brûlis et des jachères de plus en plus courtes (2 à 5 ans), les sols perdent rapidement leur fertilité, entraînant la faiblesse des rendements agricoles. Les acteurs du secteur font également face à l'éloignement des terres fertiles, à un faible niveau d'organisation, un faible accompagnement, à la difficulté d'accès aux intrants de qualité, à la non maîtrise des processus de conservation et de transformation, à la non maîtrise des circuits de commercialisation des produits, et aux aléas climatiques. Aussi les producteurs sont globalement dans un état de relative pauvreté. Les spéculations cultivées sont de deux types : les spéculations vivrières et les cultures de rente.

Parmi les cultures vivrières destinées en grande partie vers l'autoconsommation, on a principalement le manioc qui constitue la base de l'alimentation des populations de la Commune. Les spéculations de rente sont constituées principalement du cacao, du palmier à huile, du concombre. L'expansion de la cacao-culture est soutenue par l'appui de la SODECAO qui dispose d'une pépinière à NGOAZIP 1. Ces spéculations sont en partie cultivées en début des saisons pluvieuses.

Conformément au tableau ci-dessous, les principales cultures vivrières intègrent le concombre, le manioc, la banane plantain, le macabo, le maïs, et l'arachide. L'agriculture est pratiquée de façon extensive ; seulement il se développe un embryon d'exploitation de moyenne importance du côté de NGOAZIP 1 et OFOUMBI. La transformation des produits de base concerne le Cacao (beurre de cacao), le Manioc (bâtons, couscous) et les noix de palme (huile de palme et savon).

- **Élevage et pêche**

Malgré un relatif dynamisme observé dans la pisciculture et la porci-culture, l'élevage reste un secteur encore marginal dans la Commune compte tenu des potentialités. La pratique locale est essentiellement extensive, les animaux étant laissés en divagation dans certains villages. Les animaux élevés sont: les bovins, porcins, caprins, ovins, poulets de chair, poules pondeuses, poulets traditionnels, oies, cobayes et cailles avec des cheptels globalement de petite taille qui ne satisfont pas la consommation locale.

Concernant la pêche, elle se pratique de façon artisanale le long des cours d'eau. Les principaux produits issus de la pêche sont les silures, les tilapias, les crabes, les carpes, les « poissons-vipères ». La pisciculture connaît un engouement indéniable confirmé par la création des nombreux étangs piscicoles à travers les villages de la Commune.

Chasse

La chasse est pratiquée dans la Commune comme activité auxiliaire. Tous les types d'animaux sont visés. Il s'agit essentiellement d'une chasse artisanale à l'aide des armes traditionnelles, notamment les pièges, lances, fusils traditionnels. Vu la pression démographique, la chasse devient de moins en moins productive à cause de la disparition de certains animaux.

CHAPITRE II : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE SUR LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BANE

Ce chapitre va présenter la synthèse méthodologique de l'enquête. Pour cela, l'on s'attardera sur les points saillants notamment : le contexte de l'étude, l'objectif et la méthodologie du CCAP, la méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données et enfin la méthodologie de mesure des indicateurs de perception.

II.1 Contexte de l'étude

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un outil mis en place depuis 2004, par le Gouvernement avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de décentralisation. Ce positionnement du Programme induit une forte implication des populations à la base dans l'exécution de toutes ses activités. La matérialisation de cette prise en compte des citoyens de la Commune justifie l'émergence de divers mécanismes d'information, de coordination et de contrôle tant au niveau de la Commune qu'au niveau du PNDP, sur lesquels se fondent l'engagement citoyen.

Au cours de la deuxième phase du Programme, un mécanisme de contrôle citoyen a été expérimenté dans 10 Communes pilotes à travers le ScoreCard. Il s'est appuyé d'une part sur la réalisation d'une enquête de perception des populations sur l'offre des biens publics et des services communaux, et d'autre part sur la dissémination des résultats en vue d'opérer des changements significatifs sur la qualité des biens et services communaux.

La mise à l'échelle de cette opération est envisagée dans le cadre de la troisième phase du PNDP, dite phase de consolidation, qui se donne comme objectif de développement de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des Communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Son cadre des résultats en fait d'ailleurs une exigence en retenant parmi ses indicateurs, celui se rapportant au « Nombre de Communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information ».

Dès lors, le Programme a conduit un processus de mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans 160 Communes, cible de l'indicateur susmentionné. À travers ce processus, le Programme voudrait consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans ses réalisations, mais également dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal.

Ainsi, une enquête de perception des populations sur la qualité de l'offre des services publics dans

l'espace communal de BIWONG-BANE, notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la Commune a été réalisée.

II.2 Objectif et Méthodologie du CCAP

Le contrôle (suivi) citoyen de l'action publique (CCAP) peut être défini comme toute action de la part des citoyens visant à apprécier la pertinence des projets/ programmes et des moyens qui y sont affectés. Il permet de réorienter les axes de développement en fonction des besoins nouveaux identifiés et compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

II.2.1 Objectifs de la CCAP

L'objectif de la CCAP est d'accompagner la Commune de BIWONG-BANE dans la réalisation d'un contrôle citoyen des actions qu'elle mène. Plus spécifiquement, il s'agit de renforcer les capacités de la Commune pour qu'elle puisse capitaliser les leçons apprises et conduire les changements qui seront suggérés à l'issue de l'opération. Ceci rendra la Commune capable de reprendre le processus par la suite.

II.2.2 Méthodologie du CCAP

Le CCAP peut se faire selon plusieurs axes qui se présentent comme suit : le budget participatif, l'analyse politique du budget, les audits sociaux, le suivi de la dépense, l'évaluation des services fournis, et les exposés médiatiques. Pour la présente opération, c'est l'axe de « l'évaluation des services fournis » qui a été retenu pour la réalisation du CCAP dans la Commune de BIWONG-BANE. La méthodologie de la mise en œuvre du CCAP tourne autour des grandes étapes suivantes : les travaux préparatoires, le déroulement de l'enquête, le traitement et analyse des données, la rédaction du rapport, et la diffusion des informations, leçons apprises et négociation des changements.

Les travaux préparatoires ont consisté en la mise en place du comité de supervision de l'opération, la négociation de l'engagement des parties prenantes pour l'opération et la préparation des descentes sur le terrain. Cette dernière étape a permis de sensibiliser les populations et les autorités locales (Sous-préfet, Maire, sectoriels, et Chefs traditionnels) sur le CCAP.

II.3 Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données

Le déroulement de l'enquête s'est fait en deux phases à savoir le tirage de l'échantillon et la collecte des données proprement dite.

II.3.1 Tirage de l'échantillon

Les principales caractéristiques du plan de sondage sont décrites dans la présente partie. Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de

l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. L'objectif principal du plan de sondage de l'enquête ScoreCard est de produire des estimations statistiquement fiables de la plupart des indicateurs au niveau de la Commune.

Une approche d'échantillonnage en grappes stratifié, à plusieurs degrés, a été utilisée pour la sélection de l'échantillon de l'enquête.

Taille de l'échantillon et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex.: budget, personne l de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 314 ménages. Cette enquête s'est appuyée sur les mêmes ZD que celles sélectionnées lors de l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4). Ces ménages ont été tirés proportionnellement au poids démographique de chacune des 12 ZD de la Commune.

Base de sondage et sélection des grappes

Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH 2005) au Cameroun. L'échantillon des unités primaires de ScoreCard est le même que l'échantillon des unités primaires de l'enquête l'EC-ECAM4. De ce fait, il peut être considéré comme résultant d'un tirage à deux degrés.

Au premier degré, dans le cadre de l'EC-ECAM4, les zones de dénombrement (ZD) du recensement ont constitué des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et ont été sélectionnées dans chaque arrondissement à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménage a été tirée selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Sélection des ménages

Les listes des ménages ont été préparées par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque zone de dénombrement pendant l'EC-ECAM4. Les ménages ont ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique.

Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Au lieu de tirer directement les unités primaires à partir des zones de dénombrement issues de la cartographie du RGPH de 2005, il a été retenu d'utiliser pour ScoreCard les mêmes unités primaires de l'enquête EC-ECAM4 dans le but d'éviter de lourds et coûteux travaux de cartographie. Finalement ScoreCard repose sur un sondage à deux degrés.

Les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZD i , et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZD i de la Commune h . On notera que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par:

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe EC-ECAM4 dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD i de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Commune h . Donc :

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans l'ième ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

II.3.2 Collecte de données

Pour effectuer cette activité ; l'agent enquêteur a eu besoin du questionnaire et du dossier cartographique de la ZD. Ce questionnaire a servi à la collecte des données de cette enquête (voir annexe 1) et comporte cinq (05) sections :

- Section I : Signalétique ;
- Section II : Eau potable ;
- Section III : Santé ;
- Section IV : Education
- Section V : Service Communal

En ce qui concerne le dossier cartographique, il contient le croquis de la ZD, le plan de situation de la ZD et la liste des ménages de la ZD. Ce dossier cartographique a servi au repérage des ménages à enquêter. Les travaux de terrain ont été ponctués par deux (02) grandes phases à savoir : la formation des agents de collecte et la collecte des données proprement-dite.

Formation des agents de collecte

La formation des agents de collecte a eu lieu du 02 au 04 Octobre 2017. Elle a connu la participation de 15 candidats agents enquêteurs et 01 superviseur Communal. Cette formation a permis d'harmoniser la compréhension du questionnaire et la conduite de l'entretien avec l'enquêté. L'accent a été mis sur l'attitude à adopter face à l'enquêté ainsi que sur le mode de remplissage des questionnaires à travers des cas pratiques. Les simulations réalisées en salle et dans un ménage test ont permis de passer en revue l'essentiel des cas de figures qui pourront se présenter aux agents enquêteurs une fois sur le terrain. A l'issue de la formation, un test a permis de retenir 10 agents enquêteurs.

Collecte des données

La collecte de donnée s'est faite en 06 jours (du 09 au 14 Octobre 2017). L'unité d'enquête étant le ménage, le questionnaire est administré en priorité au chef de ménage ou à tout autre membre du ménage présent et capable de donner des réponses aux questions posées en cas d'absence du chef de ménage. La collecte des données est suivie par la vérification des fiches d'enquête.

- **Exploitation des données**

Cette étape s'est déroulée en deux phases à savoir la saisie des données et la production du rapport du ScoreCard.

- **Saisie des données**

La saisie des données a été faite par le PNDP. Le masque de saisie utilisé dans ce travail a été conçu sous le logiciel CSPro 6.3 par l'INS et mis à la disposition des agents de saisie recrutés par le PNDP. Les données saisies ont été ensuite exportées dans le logiciel SPSS pour apurement et production des tableaux.

- **Analyse et production du rapport de l'étude**

Les données produites ont été remises à l'OSC pour analyse et production du rapport. Cette analyse a consisté à présenter les résultats de l'enquête sous forme de graphiques et de tableaux. Ces graphiques et tableaux ont été présentés par secteur (hydraulique, santé, éducation et services communaux).

II.4 Méthodologie de mesure des indicateurs de perception

Le calcul des indicateurs de perception est fait par l'Institut National de la Statistique (INS) et remis à l'OSC pour analyse.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX RÉSULTATS ET AMÉLIORATIONS SUGGÉRÉES

Dans ce chapitre l'on présentera les principaux résultats et l'on suggérera quelques améliorations. Souhaitées Pour ce faire, l'on s'attardera sur la présentation de la population enquêtée, et les résultats saillants dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et enfin du service Communal.

III.1 Présentation de la population enquêtée

L'échantillon de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de BIWONG-BANE était composé de 314 ménages. Dans chacun des ménages enquêtés, le questionnaire était adressé prioritairement au chef de ménage. En son absence, il était adressé à tout autre membre adulte résident dans le ménage qui était présent et capable de répondre aux questions posées. La répartition en pourcentage des répondants par groupe d'âge et par sexe (Tableau III.1) montre que 95,7% d'entre eux sont âgés de plus de 20 ans ; 62,6% sont des hommes et 37,4% sont des femmes.

Tableau III 1 : Caractéristique des répondants

Groupe d'âges (%)												Sexe (%)		
Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/ manquant	Masculin	Féminin	Total
3,3	6,5	7,5	9,3	8,4	8,9	9,3	11,2	10,3	8,4	15,9	0,9	62,6	37,4	100,0

Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Le Tableau III 2 ci-après présente la répartition en pourcentage des chefs de ménage réellement enquêtés par groupes d'âges et par sexe, révèle que 97,7 % des chefs de ménages enquêtés ont plus de 20 ans, 80,8 % d'entre eux sont des hommes et 19,2 % sont des femmes.

Tableau III 2: Caractéristique des chefs de ménages enquêtés

Groupe d'âges - chef du ménage												Sexe du chef de ménage		
Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	NSP/ manquant	Masculin	Féminin	Total
0,0	2,3	5,1	9,3	8,4	8,4	8,9	14,5	12,1	9,8	18,7	2,3	80,8	19,2	100,0

Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

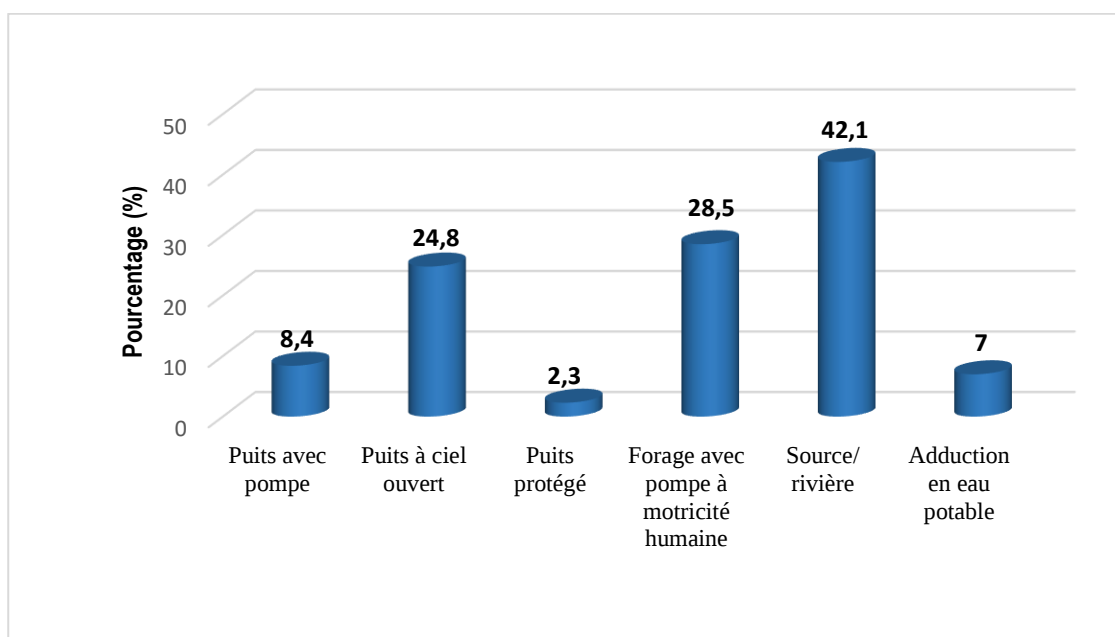
III.2 Secteur de l'hydraulique

Le parc hydraulique de la Commune de BIWONG-BANE est composé de 08 adductions d'eau potable, 11 forages, 33 puits et 02 sources. Son réseau hydrographique composé en grande partie de cours d'eau et dont les plus importants sont : KAMA, AKIAE, MELANGUE et MVILA⁵.

III.2.1 Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique

Il existe dans la Commune de BIWONG-BANE plusieurs systèmes publics d'approvisionnement en eau. Il s'agit notamment: des sources /rivière (42,1%), des forages à pompe à motricité humaine (28,5 %) et des puits à ciel ouvert (24,8%).Le graphique III 1 ci-après présente la répartition en pourcentage des ménages par source d'eau existante dans la Commune.

Graphique III 1 : Systèmes publics d'approvisionnement en eau des ménages de la Commune de BIWONG-BANE

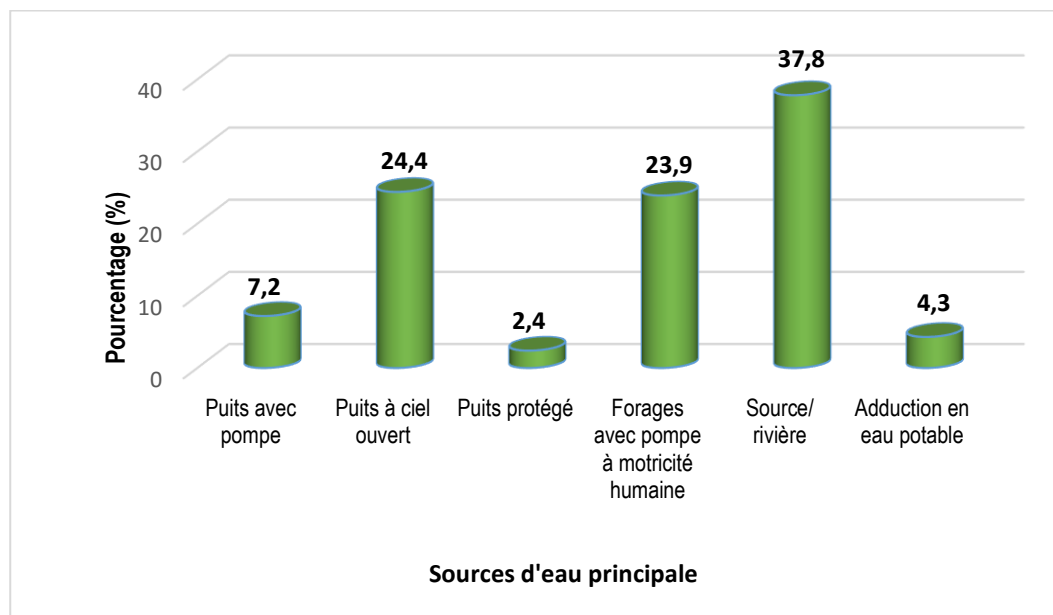


Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Le graphique III 2 ci-dessous révèle que 37,8% et 24,4% des ménages enquêtés ont cité respectivement les sources/rivières et les puits à ciel ouvert comme leur principale source d'approvisionnement en eau.

Graphique III 2 : Source d'eau principale des ménages de la Commune de BIWONG-BANE

⁵ Source PCD 2013



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Le Tableau III 3 ci-dessous montre que 60,8% des ménages enquêtés affirment que l'eau est de bonne qualité. Ils sont 72,2% à déclarer que leur eau n'a pas d'odeur, 68,4% à dire que l'eau n'a pas goût et 67% à affirmer que l'eau n'a pas de couleur. .

Tableau III 3: Perception de la qualité de l'eau consommé par les ménages enquêtés

	Qualité de l'eau				Eau a une odeur				Eau a un goût				Eau a une couleur			
	Bonne	Mauvaise	Indifférent	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total	Oui	Non	Ne Sait Pas	Total
Biwong Bané	60,8	33,5	5,7	100	27,3	72,2	0,5	100	30,1	68,4	1,4	100	33	67	0	100

Source : Scorecard BIWONG-BANE 2017

III.2.2 Coût et qualité des services de l'hydraulique

L'enquête révèle que 5,7% des ménages déclarent payer l'eau de la source publique qu'ils utilisent. En ce qui concerne le temps mis pour aller à pied puiser l'eau et revenir, le Tableau III.4 ci-après montre que 50,7% mettent moins de 15 minutes, 14,8% des ménages enquêtés mettent plus de 30 minutes pour s'approvisionner en eau. La grande majorité des ménages enquêtés (84,2%) dise que l'eau est disponible toute l'année et 88,5% des ménages déclarent que l'eau est disponible toute la journée.

Tableau III 4: Répartition des ménages en fonction du temps mis pour la collecte de l'eau

Proportion (%) des ménages ayant l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année	Répartition (%) des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir					Proportion (%) des ménages ayant accès toute la journée à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée	Proportion (%) des ménages dont la fréquence d'accès à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée correspond aux besoins en eau
	Sur place	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total		
84,2	11	50,7	23,4	14,8	100	88,5	*

Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Les infrastructures et services d'approvisionnement en eau présentent périodiquement quelques défauts et pannes. En effet, 21,5% des ménages enquêtés ont déclaré une panne de leur principal point d'approvisionnement en eau au cours des six derniers mois. En cas de panne, le temps moyen mis pour effectuer la remise en fonction de la source est de :

- Une semaine d'après 40% des ménages ;
- Entre une semaine et un mois pour 33,3% des ménages ;
- Entre un mois exclu et trois mois pour 8,9% des ménages ;
- Plus de trois mois pour 6,7% des ménages.

Le tableau III.5 ci-dessous présente le temps moyen mis pour la réparation de leur source d'eau principale.

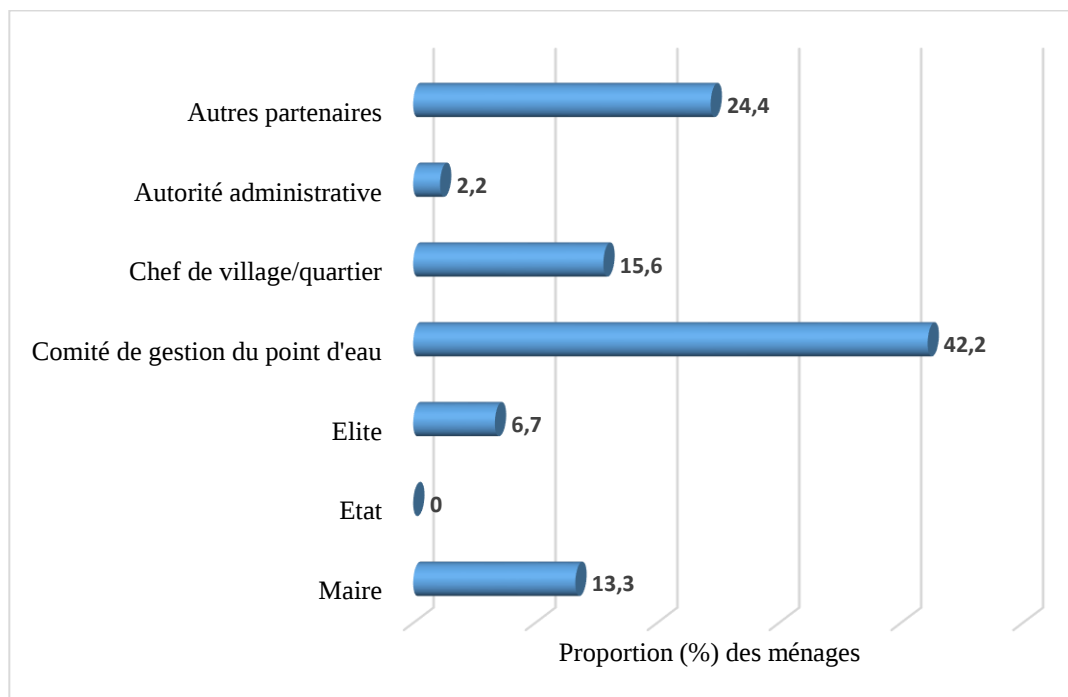
Tableau III 5: Temps moyen mis pour la réparation de la source d'eau principale en cas de panne

Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois	Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
21,5	40	33,3	8,9	6,7	11,1	100

Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Les réparations des sources d'eau en panne sont faites par les comités de gestion (42,2%), les autres partenaires (24,4 %), le Chef de village/quartier (15,6%), le Maire (13,3 %), les élites (6,7%) et les autorités administratives (2,2%) (Voir graphique III 3).

Graphique III 3 : Pourcentage des ménages déclarant la panne et estimant que la panne déclarée a été résolue



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.2.3 Appréciation des services de l'hydraulique

Les systèmes d'approvisionnement en eau utilisés dans la Commune de BIWONG-BANE ne semblent pas combler les attentes des ménages. Des 52,8 % des ménages enquêtés ayant exprimés un besoin en matière d'eau potable au cours, des 06 derniers mois précédant l'enquête, 65,5% l'ont fait auprès du Maire. Seuls 12,4% des 52,8% des ménages ont obtenu satisfaction.

Tableau III 6: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau par les ménages enquêtés aux autorités

Pourcentage (%) de ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Pourcentage, de ménages ayant exprimé un besoin, parmi ceux ayant un besoin, à :								Pourcentage (%) de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
	Maire	Etat	Elite	Comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorité administrative	CAM WATER/SNEC	Autre partenaire	
52,8	65,5	5,3	9,7	1,8	4,4	4,4	0,9	8,8	12,4

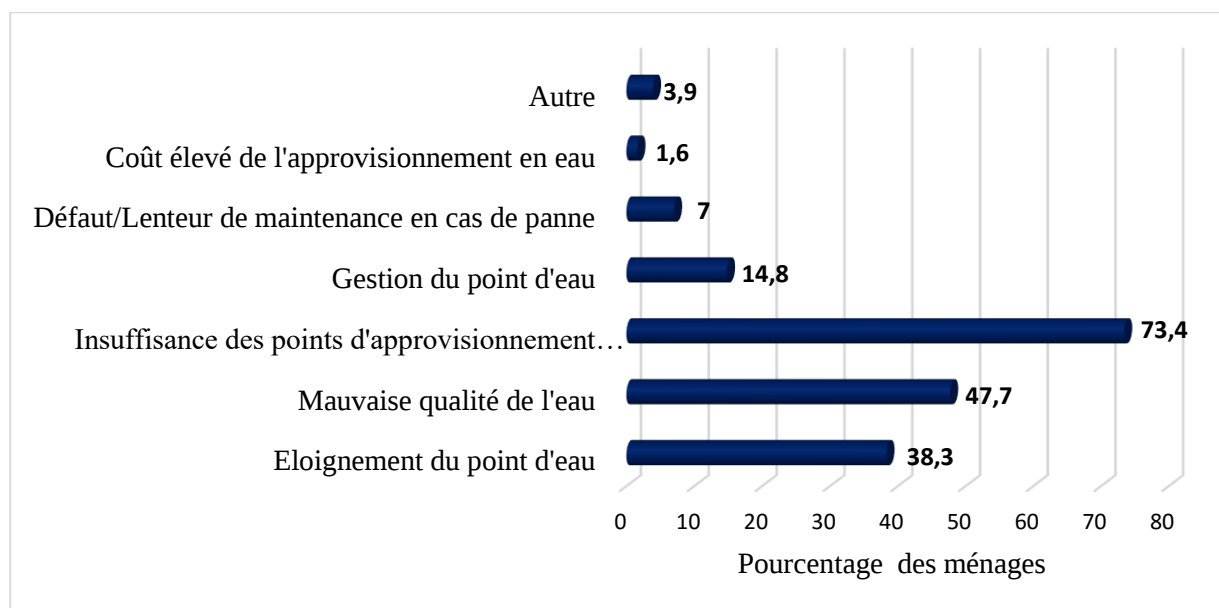
Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.2.4 Raisons de non satisfaction des populations

Plus de la moitié des ménages enquêtés (59,8%) ne sont pas satisfaits de l'approvisionnement en eau potable. Les principales raisons de cette insatisfaction sont les suivantes :

1. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau (73,4%) ;
2. Mauvaise qualité de l'eau (47,7%) ;
3. Eloignement des points d'eau (38,3%) ;
4. Gestion du point d'eau (14,8%).

Graphique III 4 : Raison de non satisfaction exprimée par les ménages exprimés



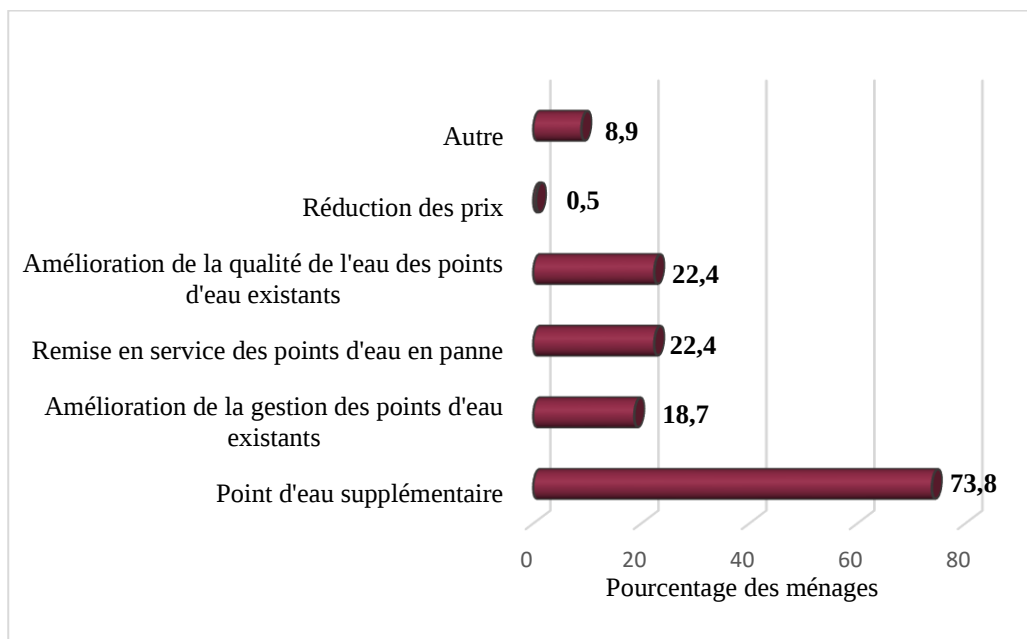
Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.2.5 Principales attentes en matière de service de l'hydraulique

Pour le secteur de l'hydraulique, les principales attentes exprimées par les populations et classées par ordre d'importance sont relatives à:

1. Points d'eau supplémentaires 73,8% ;
2. Remise en service des points d'eau en panne 22,4% ;
3. Amélioration de la qualité de l'eau dans les points d'eau existants 22,4% ;
4. Amélioration de la gestion des points d'eau existants 18,7%.

Graphique III 5 : Attentes de la population en matière d'hydraulique



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.2.6 Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations suggérées

(i) Points forts

Les éléments qui constituent les points forts dans le domaine de l'hydraulique sont :

- L'accessibilité au point d'eau principal pour la plupart des ménages,
- L'approvisionnement gratuit au point d'eau principal;
- La bonne qualité de l'eau.

(ii) Améliorations suggérées

Il s'agit ici des actions à mettre en œuvre pour améliorer davantage la satisfaction des ménages en ce qui concerne l'offre publique en eau potable. Ces actions consistent à:

- Améliorer la qualité des points d'eau existant ;
- Réduire les délais de réparation des points d'eau en pannes ;

- Remettre en service les points d'eau en panne ;
- Sensibiliser les acteurs susceptibles d'améliorer par leurs interventions l'offre et la qualité des services d'approvisionnement en eau potable ;
- Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable.

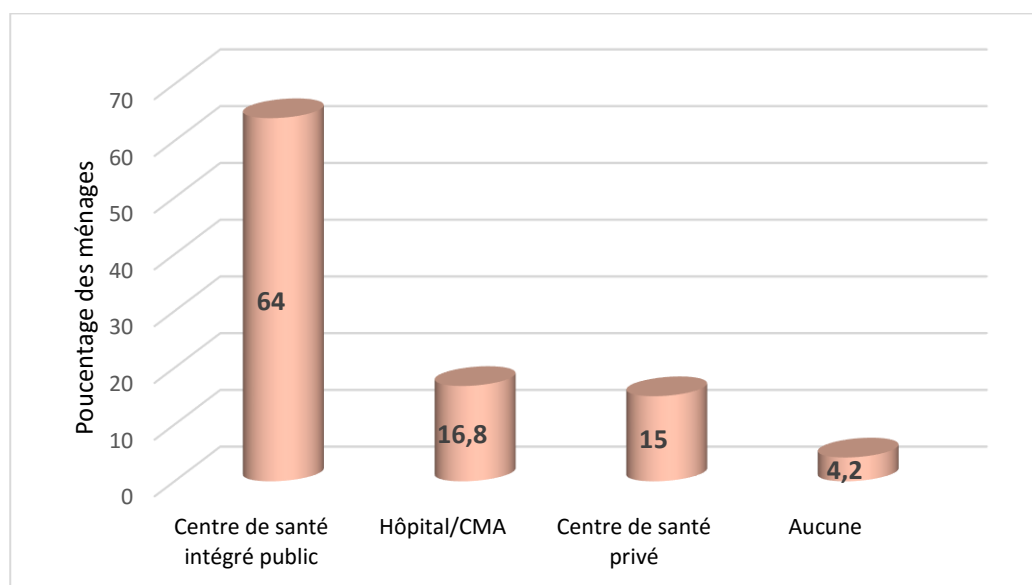
III.3 Secteur de la santé

La Commune de BIWONG-BANE est composée de 06 aires de santé qui sont : Melangue 3, Melangue 1, Biwong-Bane, Minkane et Adjap-fong⁶. L'aire de santé de BIWONG-BANE est couverte par le Centre Médical d'Arrondissement, l'aire de santé de Minkane dispose d'un centre de santé privée et chacun des 03 autres aires dispose d'un Centre de Santé Intégré.

III.3.1 Disponibilité et utilisation des services de santé

L'enquête révèle que les formations sanitaires les plus proches des ménages enquêtés sont : les centres de santé intégrées publics (64 %), le CMA (16,8 %) et les centres de santé privés (15 %) (voir graphique III 6).

Graphique III 6 : Formations sanitaires les plus proches des ménages de la Commune

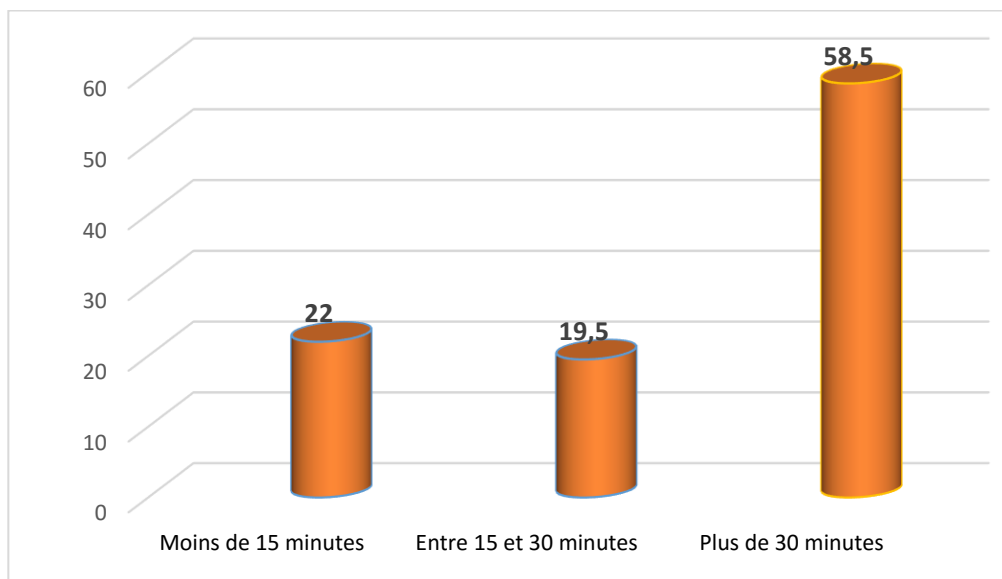


Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Le temps moyen mis pour se rendre dans ces formations sanitaires est assez important (voir graphique III 7). En effet, 22% des ménages mettent moins de 15 minutes pour atteindre la formation sanitaire la plus proche. Cette durée est comprise entre 15 et 30 minutes pour 19,5 % des ménages et plus de 30 minutes pour 58,5% des ménages.

Graphique III 7: Temps moyen mis par les ménages pour se rendre à la formation sanitaire la plus proche

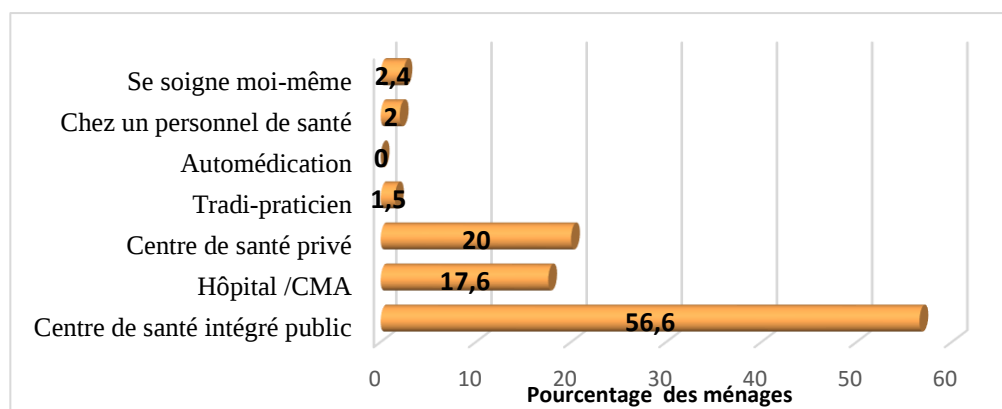
⁶ Source : PCD 2013



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

L'enquête révèle également que les populations de la Commune sont informées de l'existence de ces formations sanitaires et s'y rendent majoritairement en cas de problème de santé (voir graphique III 8). En effet, 56,6% des ménages enquêtés préfèrent se rendre dans un CSI, 20% dans un centre de santé privé, 17,6% dans un CMA, La forte préférence pour les CSI pourrait être due au fait que ce sont les formations sanitaires les plus proches des ménages.

Graphique III 8 : Préférence des ménages en cas des problèmes de santé



Source: SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Des ménages enquêtés, 72,5% déclarent qu'au moins un de leur membre a utilisé au mois une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois. Les différents responsables rencontrés dans ces formations sont le plus souvent des infirmiers (78,6%).

Tableau III 7: Responsable des formations sanitaires

Proportion (%) des ménages utilisant la	Responsable de la formation sanitaire utilisé par au moins un membre du ménage	
---	--	--

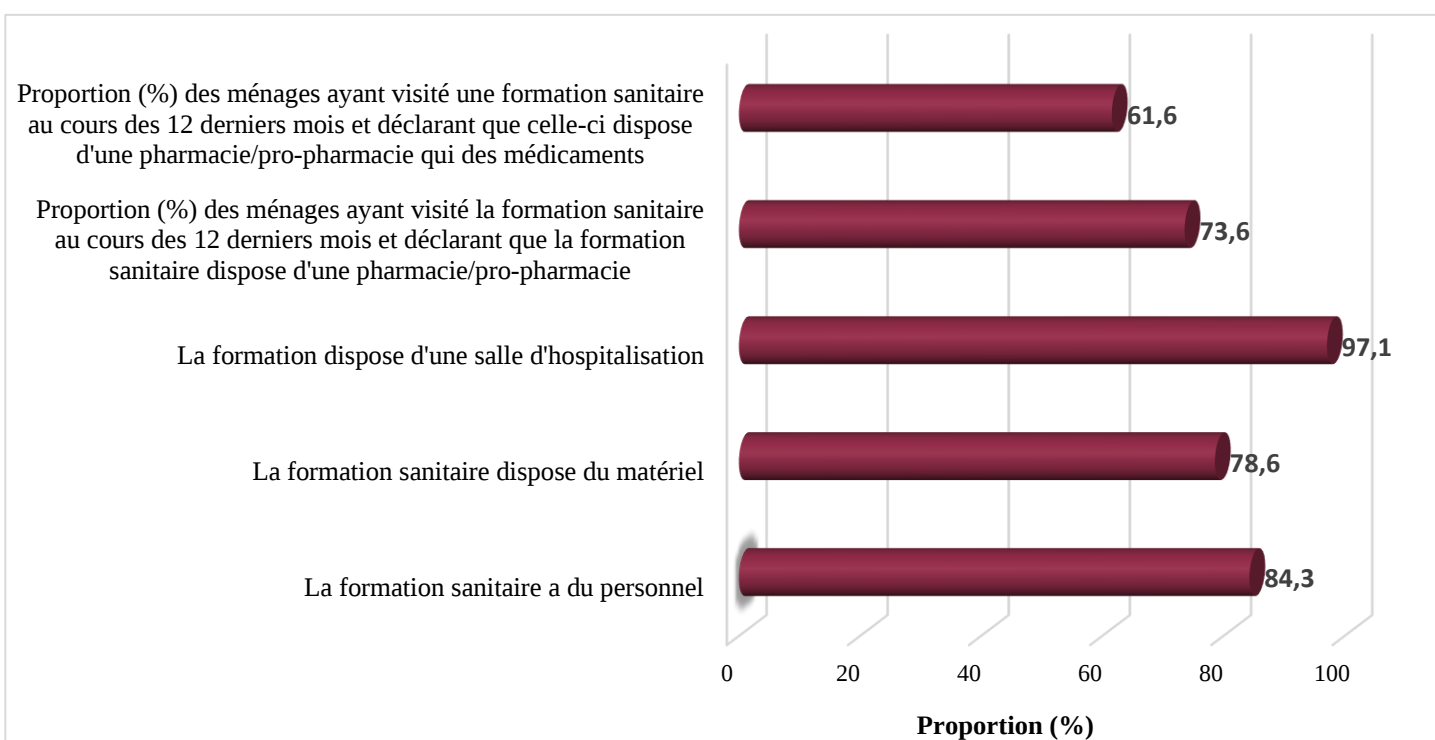
formation sanitaire la plus proche	Médecin	Infirmier	Aide-soignant	Autre	Ne sait pas	Total
72,5	5,7	78,6	6,4	4,3	5	100

Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Les ménages ayant visité une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête déclarent que :

- On y trouve des salles d'hospitalisation (97,1%).
- Le personnel est présent (84,3%) ;
- La formation sanitaire dispose du petit matériel (78,6%) ;
- La formation sanitaire dispose d'une pharmacie/pro-pharmacie (73,6%) parmi lesquelles 61,6% ont toujours les médicaments.

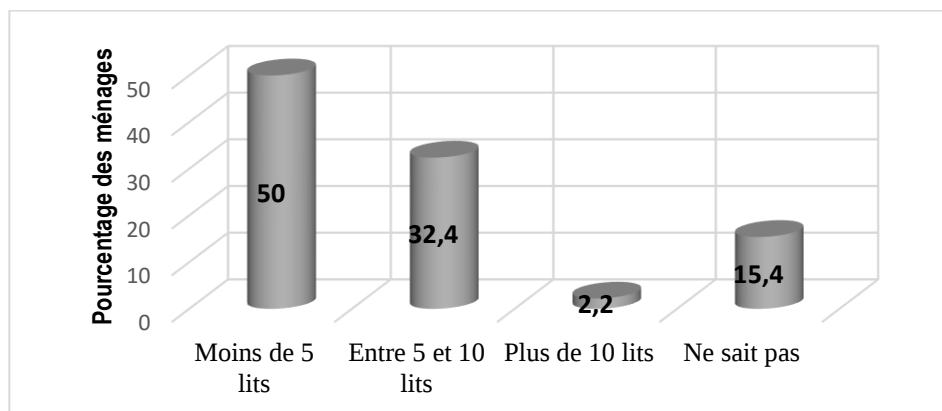
Graphique III 9: Caractéristiques des formations sanitaires



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Selon le graphique III 10 ci-dessous représentant la répartition des lits dans les salles d'hospitalisation, 50% des ménages déclarent avoir trouvé moins de 5 lits. Ce taux est de 32,4% pour un nombre de lit compris entre 5 et 10.

Graphique III 10: Répartition des lits dans les salles d'hospitalisation

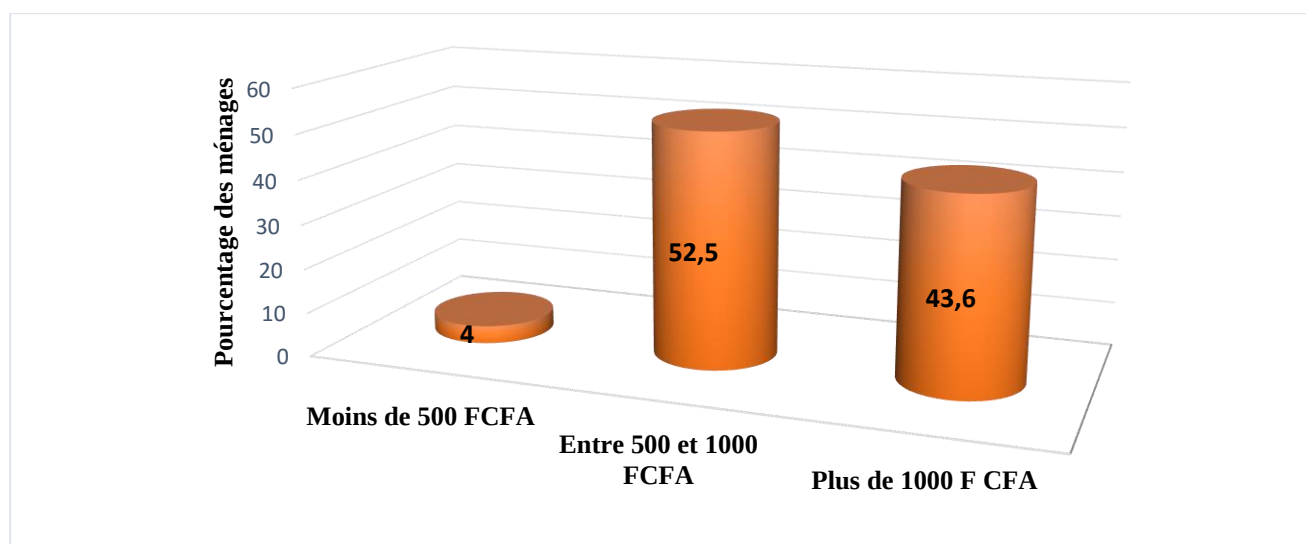


Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.3.2 Coût et qualité des services sanitaires

Concernant les coûts de consultation, 74,3% des ménages ont payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche. Parmi ceux-ci, 52,5% ont payé des frais de consultation supérieurs à 1000 F CFA, 43,6% ont payé des frais de consultation compris entre 500 et 1000 F CFA.

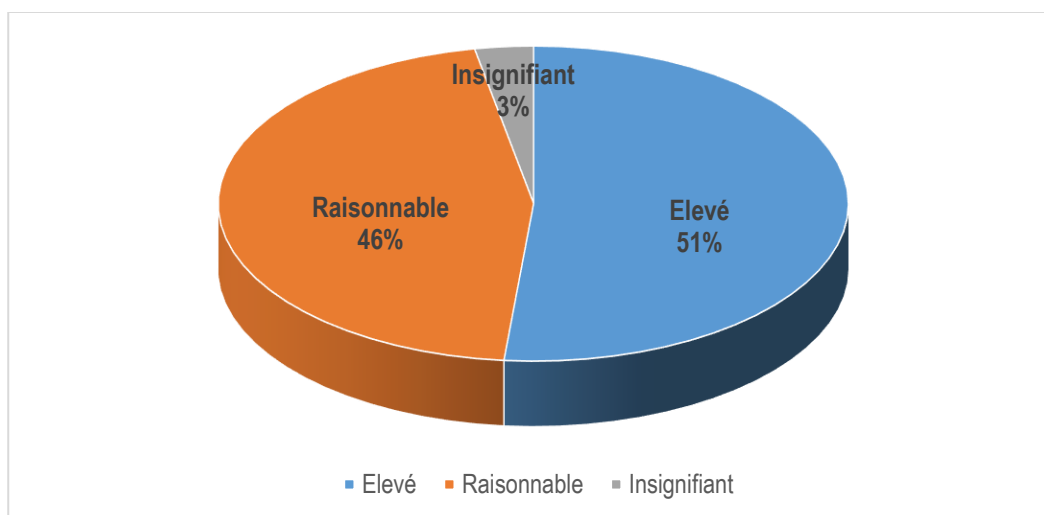
Graphique III 11: Montant payé par les populations au cours des consultations sanitaires



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

S'agissant de la perception que les populations ont du montant des frais de consultation, (51%) estiment que ces frais sont élevés et (46%) les jugent raisonnables (voir graphique III 12).

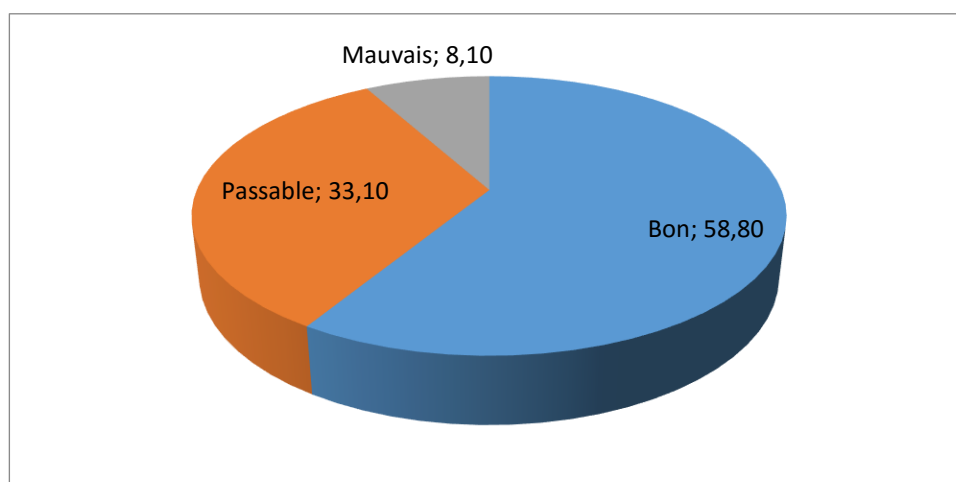
Graphique III 12: Perception du coût de la consultation par les populations



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Du graphique III.13 présentant la perception de l'appréciation de l'accueil dans les formations sanitaires, il ressort que 58,8% des ménages jugent l'accueil bon et 33,1% le jugent passable.

Graphique III 13: Perception de l'appréciation de l'accueil dans les formations sanitaires

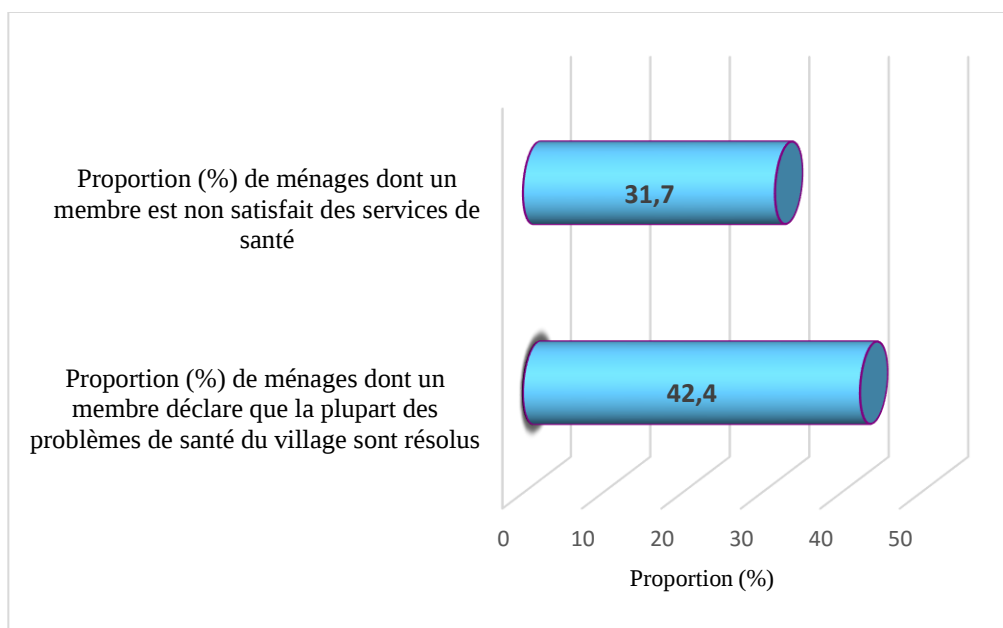


Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.3.3 Appréciation des services de santé

La proportion de ménages dont un membre déclare que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus est de 42,4 %. Bien que cette proportion soit en deçà de la moyenne, elle est néanmoins supérieure à la proportion des ménages dont un membre est non satisfait des services de santé qui est de 31,7% (voir graphique III 14). Ceci se justifierait par le fait que la plupart des centres de santé pourrait disposer au moins d'une pharmacie et de l'équipement nécessaire.

Graphique III 14: Perception de l'appréciation des services de santé dans les ménages enquêtés



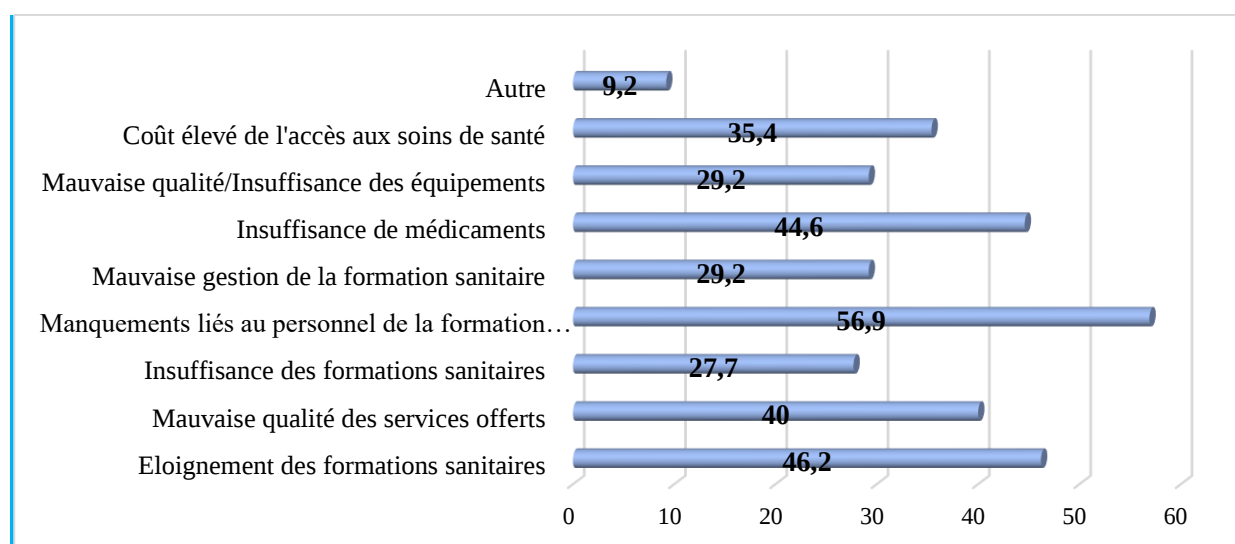
Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.3.4 Raisons de non satisfaction des populations

D'après le graphique III 15 trois principales causes sont énoncées comme raison de non satisfaction : les manquements liés au personnel de la formation sanitaire (56,9%), l'éloignement des formations sanitaires (46,2%) et l'insuffisance des médicaments (44,6%).

Le graphique III 15 ci-dessous présente la répartition des raisons de non satisfaction des ménages.

Graphique III 15: Raison de non satisfaction des ménages



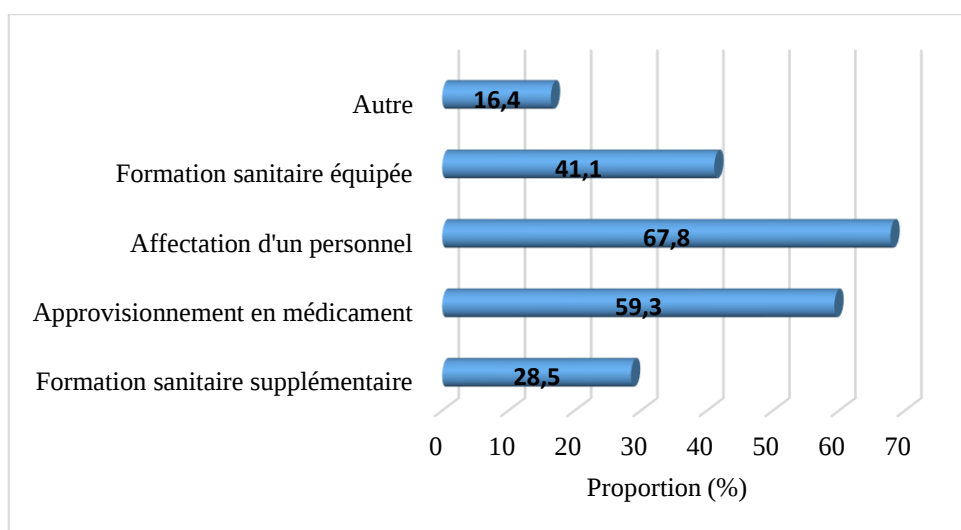
Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.3.5 Principales attentes en matière de service de santé

En ce qui concerne les attentes des ménages, 67,8% souhaitent l'affectation du personnel ; 59,3% souhaitent un approvisionnement en médicaments; et 41,1% sollicitent l'équipement des formations

sanitaires.

Graphique III 16: Principales attentes de la population



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.3.6 Synthèse de la perception des services de santé et améliorations suggérées

(i) Points forts

Les points forts qui se dégagent de la perception que les ménages ont sur certains aspects du domaine de la santé dans la Commune, peuvent se résumer comme suit :

- La fréquentation des centres de santé en cas de problème de santé par les ménages ;
- La présence effective du personnel au poste de travail
- L'existence de pharmacie/pro-pharmacie;
- L'accueil satisfaisant.

(ii) Améliorations suggérées

Il s'agit ici des actions à mettre en œuvre pour améliorer davantage la satisfaction des ménages en ce qui concerne l'offre publique des services de santé. Ces actions consistent à :

- Réduire les coûts d'accès aux soins ;
- Approvisionner les formations sanitaires en médicaments ;
- Plaidoyer pour l'affectation du personnel ;
- Plaidoyer pour la construction d'autres formations sanitaires ;
- Sensibiliser le personnel à plus de conscience professionnelle.

III.4 Secteur de l'éducation

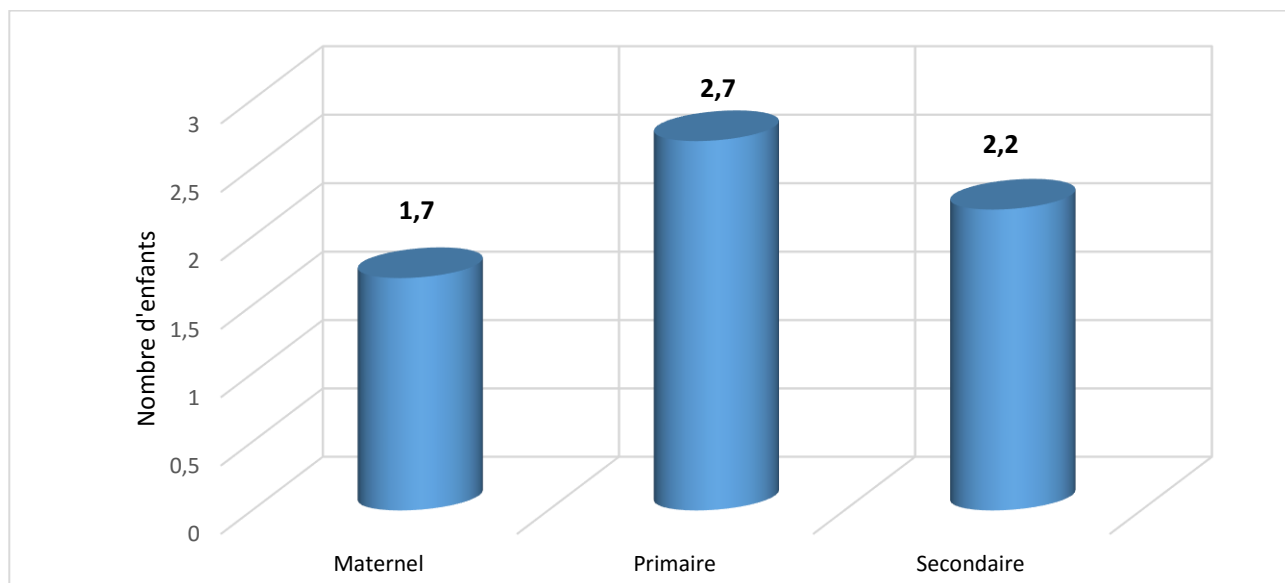
La carte scolaire de la Commune de BIWONG-BANE présente 20 écoles primaires, 13 écoles maternelles, 01 Collège d'Enseignement Secondaire (CES), 01 Collège d'Enseignement Technique

Industriel et Commercial (CETIC), 01 Ecole Familiale d'Agriculture (EFA), et 02 lycées⁷.

III.4.1 Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle

La Commune de BIWONG-BANE dispose des établissements d'enseignement maternel, primaire et secondaire. En effet, 87,6% disent que leur village/quartier dispose une école primaire, 85,5% des ménages déclare que leur village/quartier dispose une école maternelle et 77,1% disent que leur village/quartier dispose un établissement d'enseignement secondaire. Le nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant est de 1,7 pour la maternelle, 2,2 pour le primaire et 2,7 pour le secondaire.

Graphique III 17: Nombre d'enfants moyen du ménage fréquentant le cycle

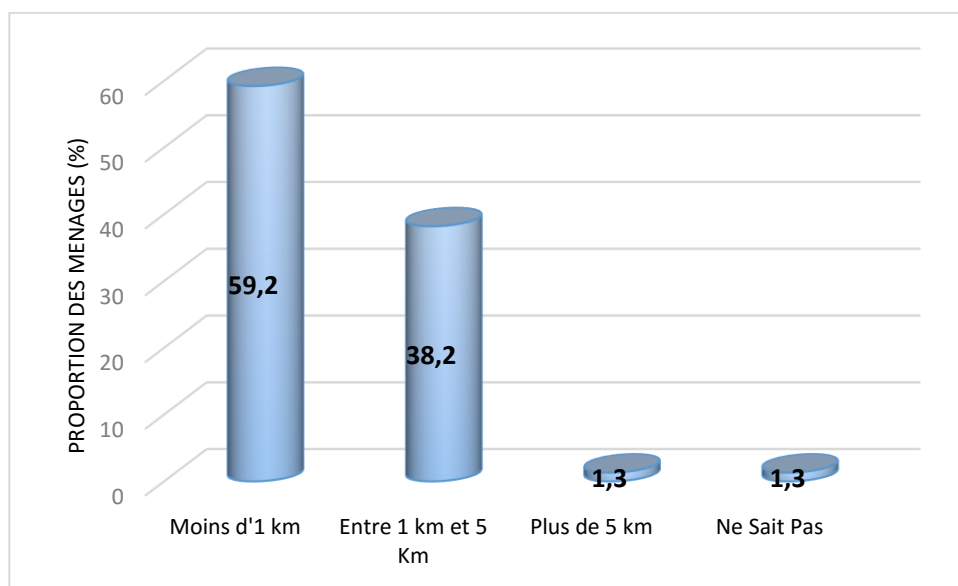


Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

La distance parcourue entre le ménage et l'école maternelle la plus proche est de moins de 01 km pour 59,2% des ménages, entre 1 et 5 Km pour 38,2% des ménages (voir graphique III 18). Le temps moyen mis par les élèves de l'école maternelle pour se rendre à pied à l'école la plus proche est d'environ 24,5 minutes. En outre, 31,6% des ménages déclarent que le cycle maternel a une salle par classe ; 75% disent que les élèves sont assis sur un banc et 7,9 % affirment qu'on procède à la distribution des livres dans les écoles (Voir Tableau III.8).

⁷Source PCD 2013

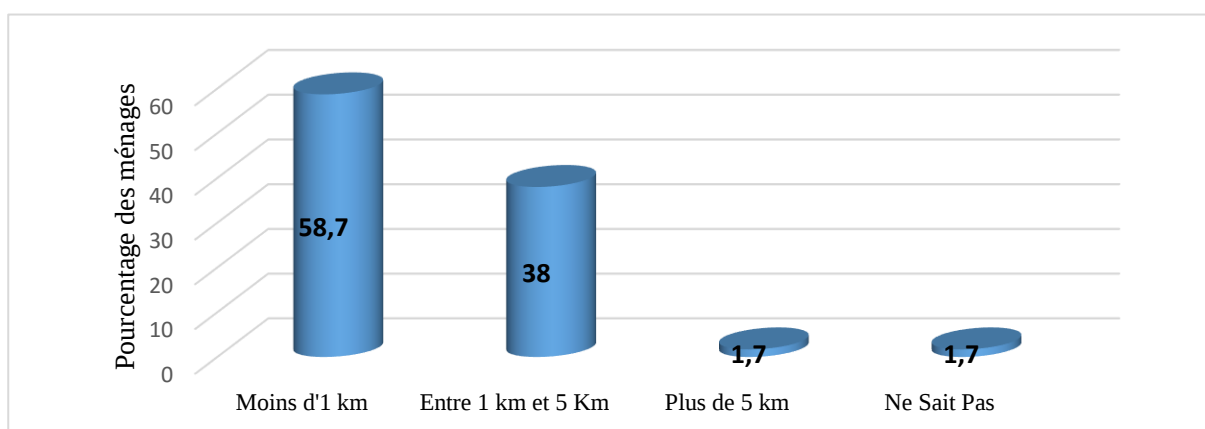
Graphique III 18: Perception de la distance parcourue entre le ménage et l'école maternelle la plus proche



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

La distance parcourue entre le ménage et l'école primaire la plus proche est de moins de 01 km pour 58,7% des ménages (voir graphique III 19). Le temps moyen mis par les élèves de l'école primaire pour se rendre à pied à l'école la plus proche est d'environ 22,4 minutes. En outre, 91,7% des ménages déclarent que l'école primaire est à cycle complet ; 47,9% des ménages, affirment que l'école primaire a une salle par niveau de classe. Pour 84,3% des ménages, les élèves sont assis sur un banc et 7,4 % affirment qu'on procède à la distribution des livres dans les écoles (Voir Tableau III.8).

Graphique III 19: Perception de la distance parcourue entre le ménage et l'école primaire la plus proche

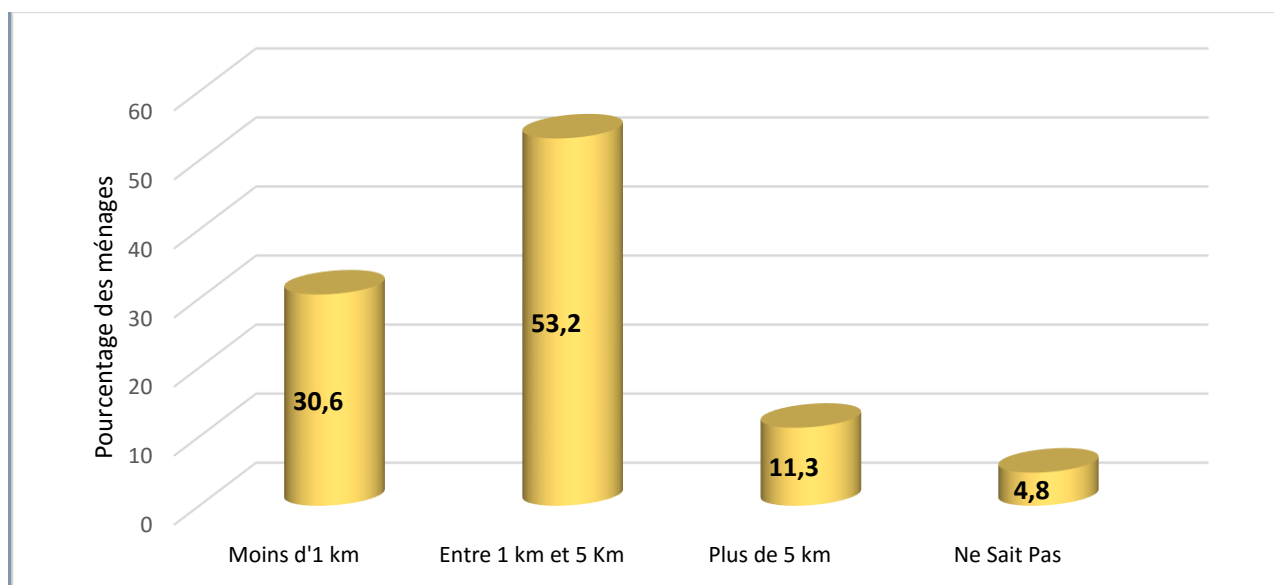


Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Dans l'enseignement secondaire, la distance parcourue est comprise entre 1 et 5 km pour 53,2% des

ménages (voir graphique III 20). Le temps moyen mis par les élèves pour se rendre à pied au lycée ou CES/CETIC le plus proche est d'environ 38,8 minutes. Pour 95,2 % des ménages, le premier cycle de leur établissement d'enseignement secondaire est complet. Ce taux est de 91,9% pour le second cycle. En outre, 72,6% des ménages déclarent que les écoles ont une salle par niveau de classe pour chacun des cycles, et 83 ,9% disent que les élèves sont assis sur un banc et il y'a aucune distribution des livres dans ces cycles (Voir Tableau III 8).

Graphique III 20: Perception de la distance parcourue entre le ménage et au Lycée/CES le plus proche



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Le Tableau III 8 ci-dessous présente les caractéristiques des établissements scolaires tel que la présence ou non des deux cycles, la présence de salles de classe, la disponibilité des bancs pour chaque élève ainsi la distribution de livres dans les différents types d'enseignement de la Commune de BIWONG-BANE.

Tableau III 8: Caractéristiques des établissements scolaires de la Commune de BIWONG-BANE

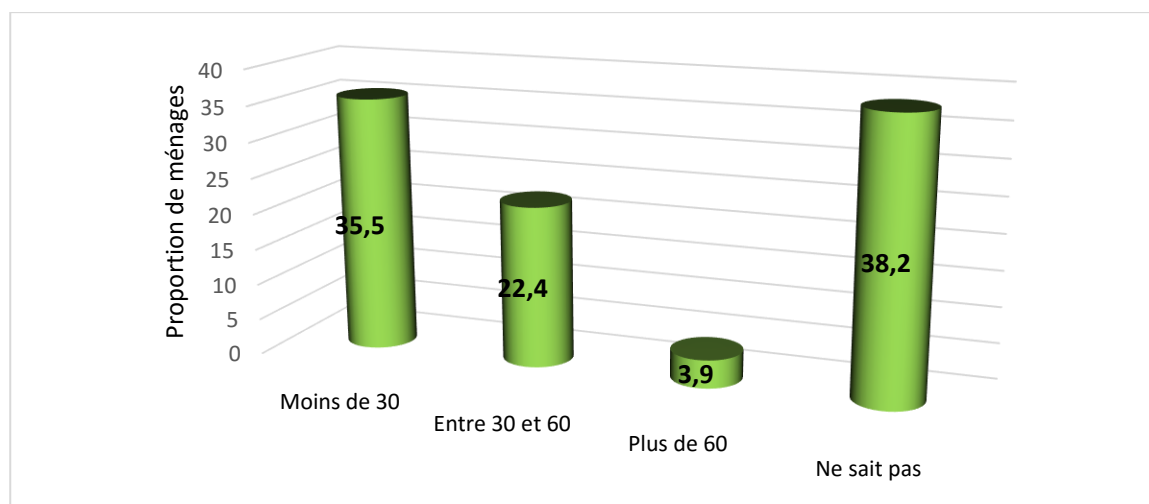
Type d'enseignement	Pourcentage de ménages dont un membre déclare que :						
	Le cycle primaire est complet	Le cycle secondaire premier cycle est complet	Le cycle secondaire 2nd cycle est complet	Le centre de formation professionnelle a un atelier complet	Le cycle à une salle de classe	Les enfants du ménage sont assis sur un banc	Les livres sont distribués dans le cycle

Maternel	0	0	0	0	31,6	75	7,9
Primaire	91,7	0	0	0	47,9	84,3	7,4
Secondaire	0	95,2	91,9	0	72,6	83,9	0

Pour ce qui est des effectifs dans les écoles, ils sont assez faibles comme le montre les graphiques III.21, III.22 et III.23. Dans les écoles maternelles, 35,5% des ménages affirment qu'il y a moins de 30 élèves en moyenne par salle de classe et 19,8% des ménages déclarent également cette tranche pour le primaire.

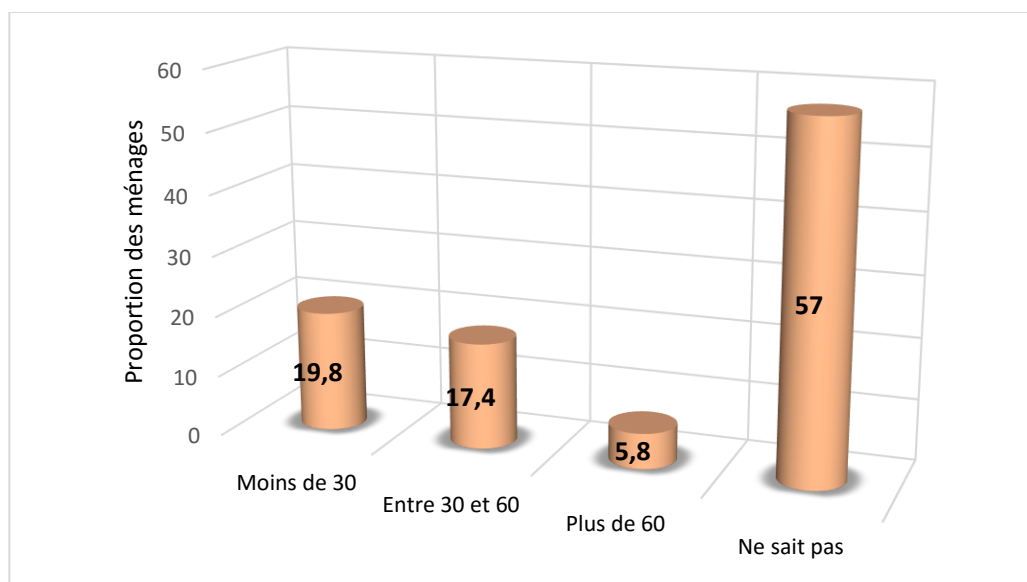
Dans les écoles de l'enseignement secondaire, 27,4 % des ménages affirment que le nombre moyen d'élèves est de 30 à 60 par salle de classe tandis que 61,3% n'ont aucune information sur le nombre moyen d'élèves par classe.

Graphique III 21: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans les écoles maternelles.



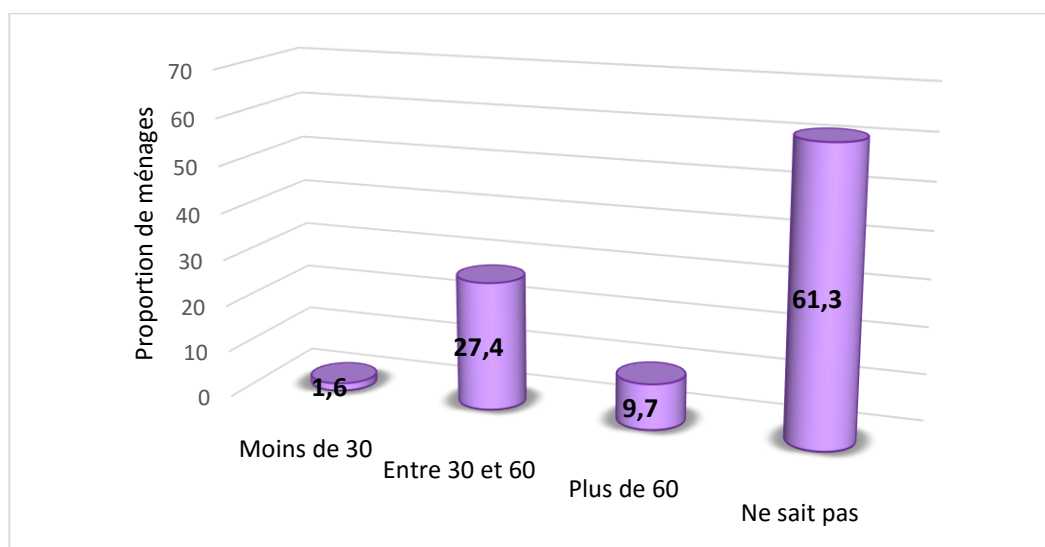
Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Graphique III 22: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans les écoles primaire



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

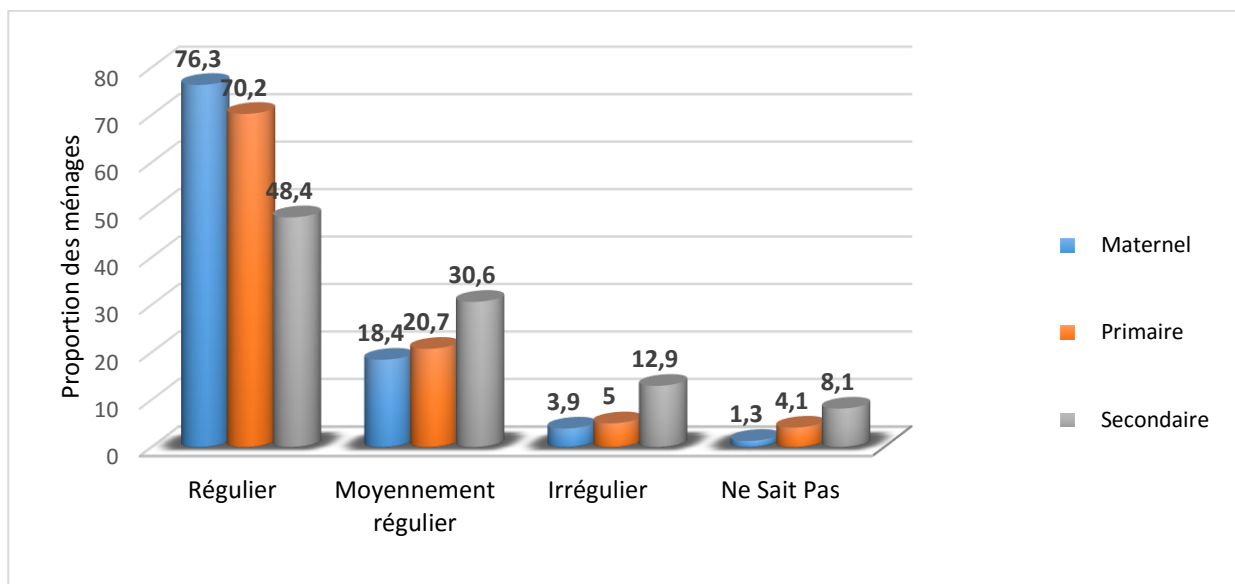
Graphique III 23: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans les lycées et collèges



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

En ce qui concerne la présence des enseignants dans les écoles, ils sont réguliers comme le montre le graphique III.24. En effet, 76,3% des ménages déclarent que les enseignants sont réguliers dans les écoles maternelles. Ce pourcentage des ménages déclarant que les enseignants sont réguliers est de 70,2% et 48,4% respectivement dans les écoles primaires et dans les lycées/ collèges.

Graphique III 24: Perception des ménages sur la régularité des enseignants dans les écoles de la Commune



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

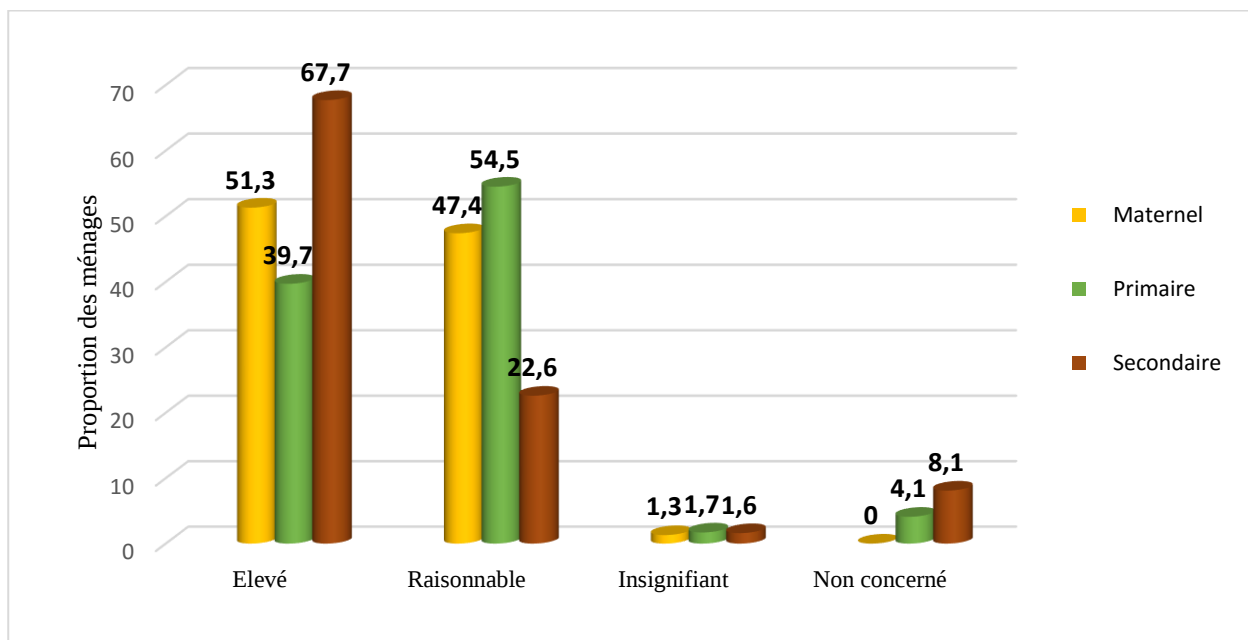
II.4.2 Coût et qualité des services de l'éducation par cycle

Les résultats de l'enquête montrent que la majorité des ménages enquêtés a payé les frais exigibles pour l'éducation de leurs enfants. La proportion par cycle est la suivante :

- 98,7% pour le cycle maternel ;
- 96,6% pour le cycle primaire ;
- 93,5% pour le cycle secondaire.

Pour 51,3 % des ménages, le montant des frais exigibles à la maternelle est jugé élevé tandis que 47,4 % le trouvent raisonnable. Les frais exigibles au primaire sont jugés raisonnables pour 54,5% des ménages alors que 39,7% les déclarent élevés. Les frais exigibles au secondaire sont élevés pour 67,7% des ménages par contre 22,6% les trouvent raisonnables.

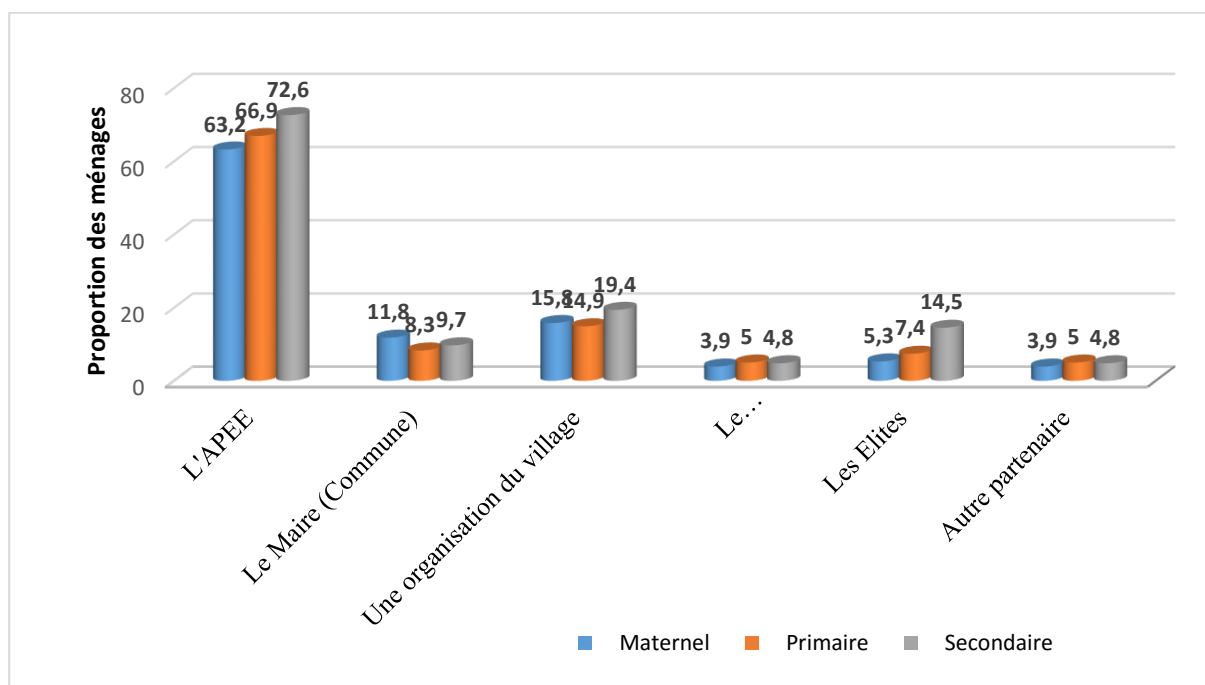
Graphique III 25 : Perception des montants payés par les ménages pour l'éducation



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Lorsque les salles de classe sont délabrées, les réfections sont effectuées généralement par l'APEE quelque soit le cycle d'enseignement considéré. En effet, cette affirmation est donnée par 72,6% des ménages dans le cas des lycées et collèges, 66,9% des ménages pour les écoles primaires, et 63,2% des ménages en ce qui concerne les écoles maternelles.

Graphique III 26 : Responsables de la réfection des salles de classe

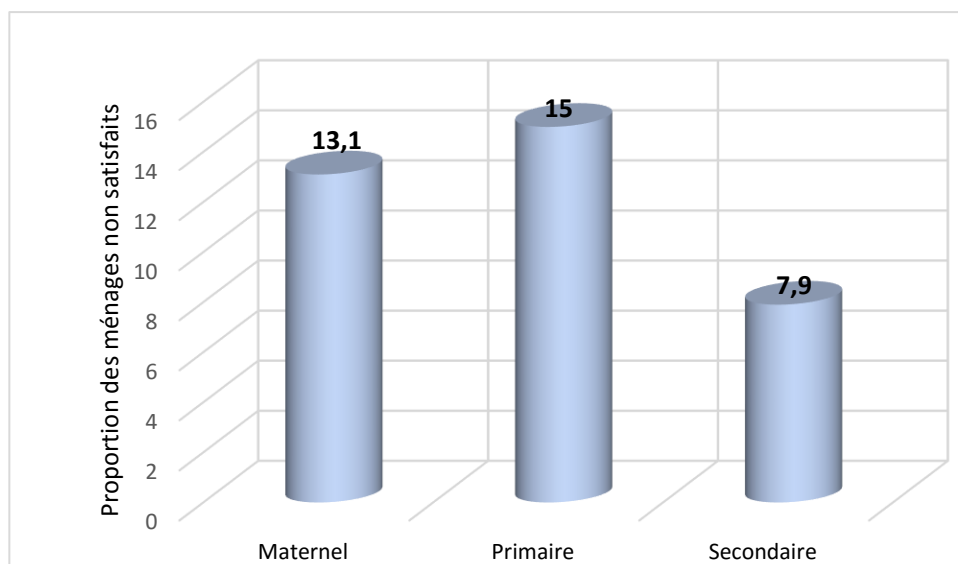


Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.4.3 Appréciation des services de l'éducation par cycle

L'enquête montre que les ménages enquêtés sont globalement satisfaits des services de l'éducation car les taux de non satisfaction sont faibles (voir graphique III.27). Pour le cycle maternel 13,1% des ménages sont non satisfaits des services. Ce taux est de 15% pour le cycle primaire, et de 7,9% pour le secondaire.

Graphique III 27: Pourcentage des ménages non satisfaits des services de l'éducation



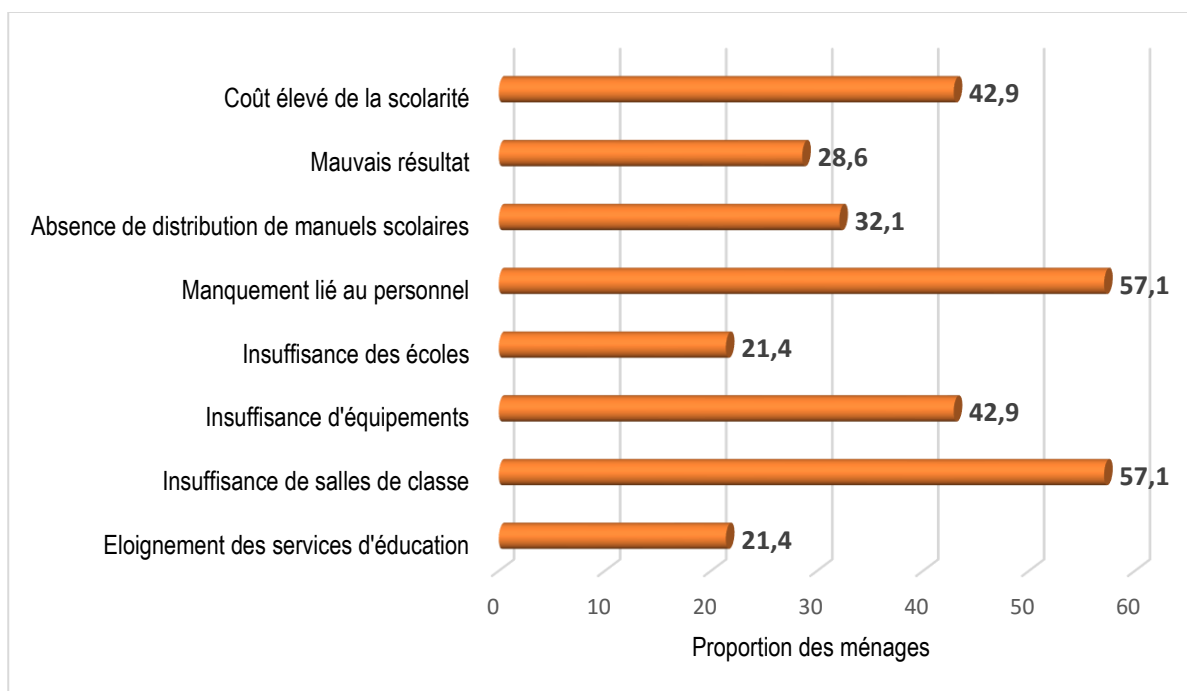
Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.4.4 Raisons de non satisfaction des ménages par cycle

Plusieurs raisons sont avancées par les ménages pour expliquer leur non satisfaction des services de l'éducation.

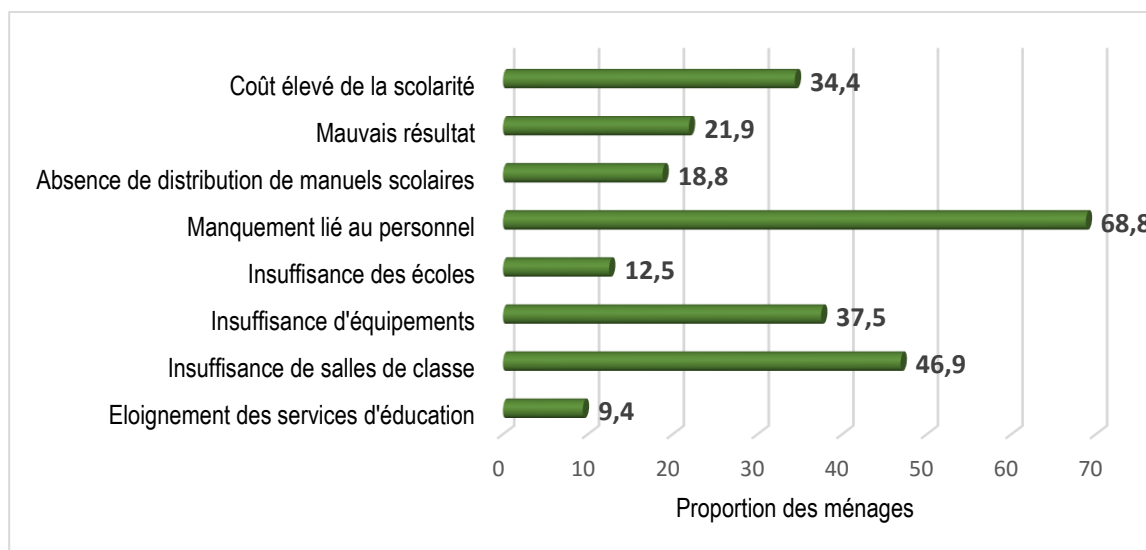
- Cycle maternel ((voir graphique III 28)
 - Manquement lié au personnel (57,1%)
 - Insuffisance des salles de classe (57,1%)
 - Coût élevé de la scolarité (42,9%)
 - Insuffisance d'équipement. (42,9%)
- Cycle primaire (graphique III 29).
 - Manquement lié au personnel (68,8%)
 - Insuffisance des salles de classe (46,9%)
 - Insuffisance d'équipement (37,5%)
 - Coût élevé de la scolarité (34,4%).

Graphique III 28: Raisons de non satisfaction des ménages pour l'enseignement maternelle



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Graphique III 29: Raisons de non satisfaction des ménages pour l'enseignement primaire

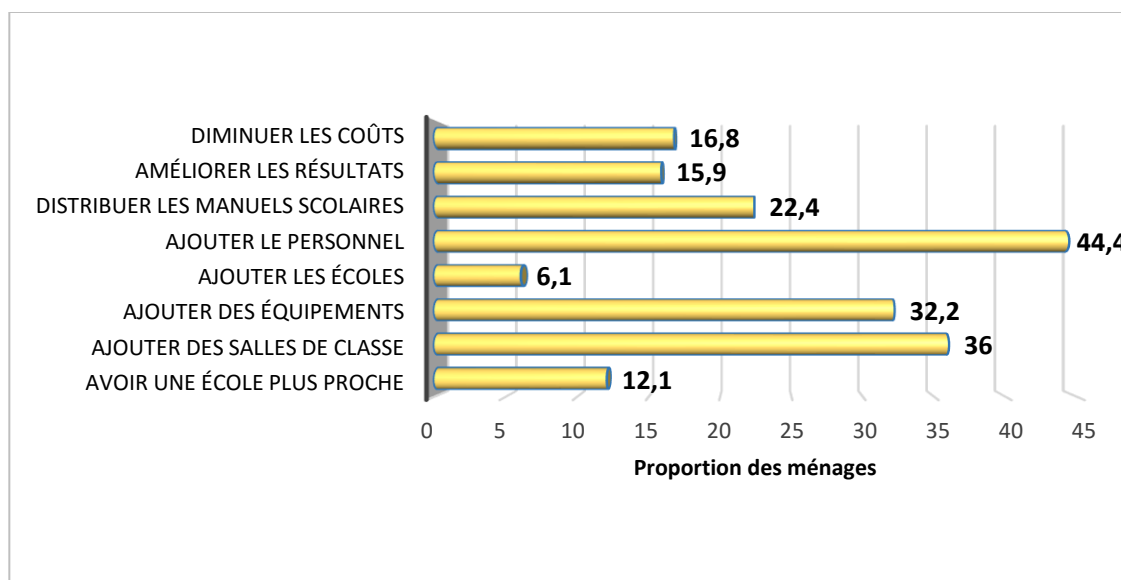


Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.4.5 Principales attentes des ménages en matière d'éducation

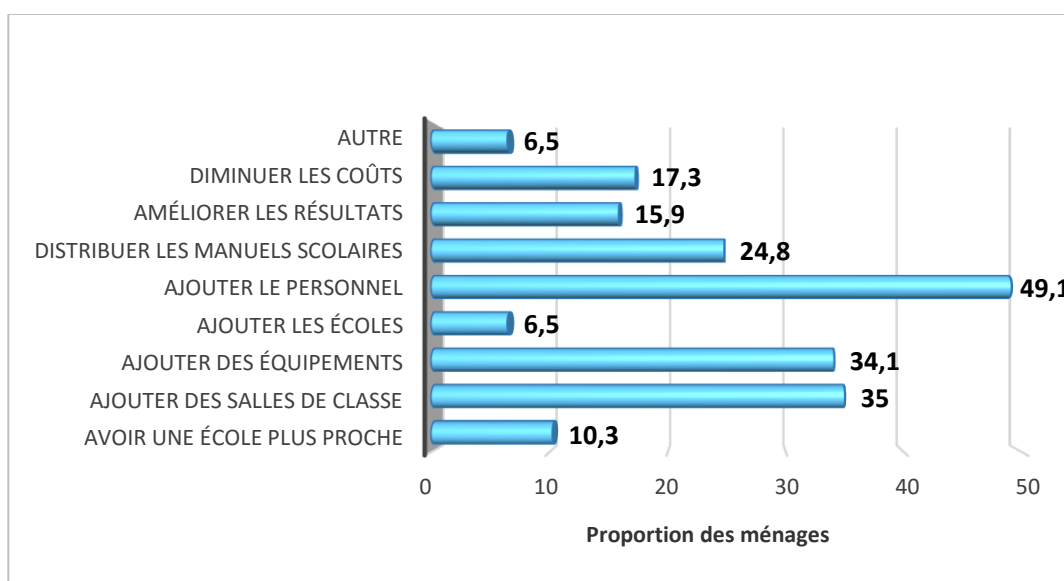
Dans l'ensemble, les attentes des ménages en matière d'éducation sont similaires et sont orientées principalement sur l'ajout des salles de classe, l'affectation d'un personnel et l'amélioration de la qualité des équipements. Les graphiques III.30, III.31 et III.32 présentent les attentes des ménages pour les cycles primaire, maternel et secondaire respectivement.

Graphique III 30: Attentes des ménages pour l'enseignement maternel



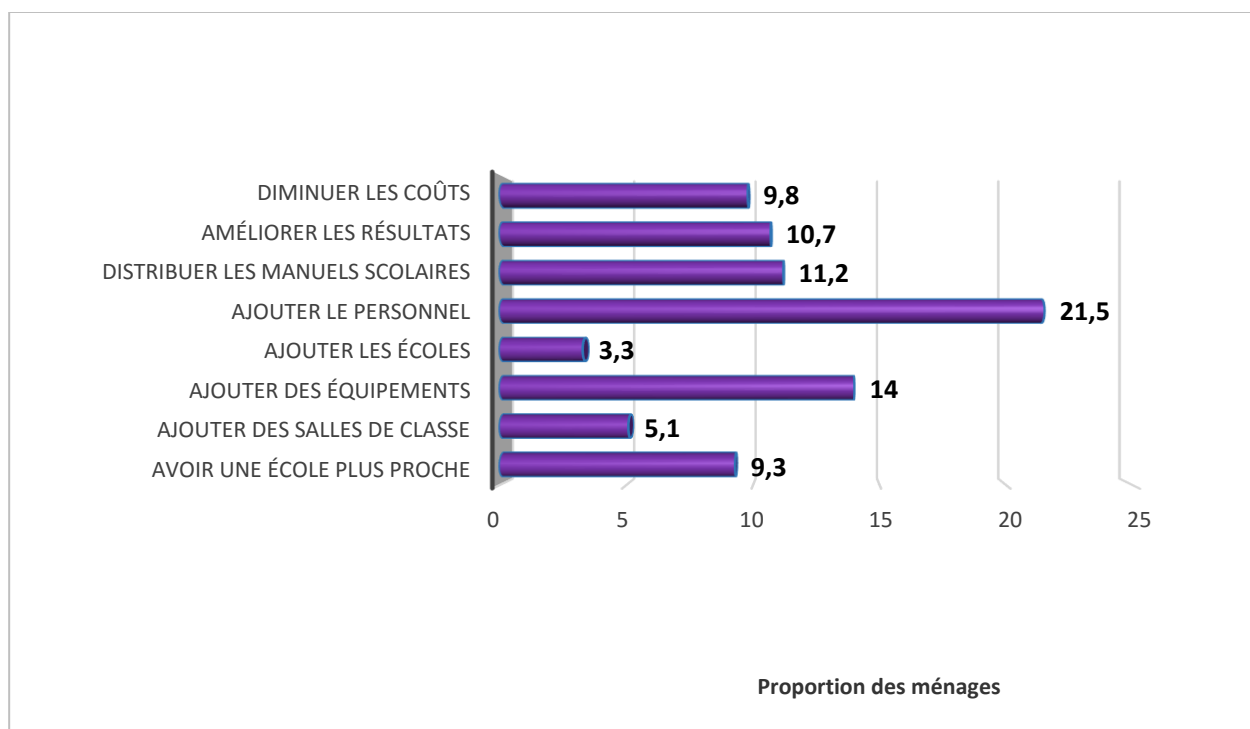
Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Graphique III 31: Attentes des ménages pour l'enseignement primaire



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Graphique III 32: Attentes des ménages pour l'enseignement secondaire



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.4.6 Synthèse de la perception des services d'éducation et amélioration suggérées

(i) Points forts

Les points forts qui se dégagent de la perception que les ménages ont sur certains aspects des services de l'éducation dans la Commune, peuvent se résumer comme suit :

- Les villages de la Commune sont bien couverts en école primaire ;
- La régularité du personnel au poste de travail;
- Les APEE réfectionnent le plus souvent Les salles de classe ;
- Les ménages sont pour la plupart satisfaits des services d'éducation.

(ii) Améliorations suggérées

Il s'agit ici des actions à mettre en œuvre pour améliorer davantage la satisfaction des ménages en ce qui concerne l'offre publique des services d'éducation. Ces actions consistent à :

- Plaidoyer pour l'affectation des enseignants;
- Renforcer les établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques ;

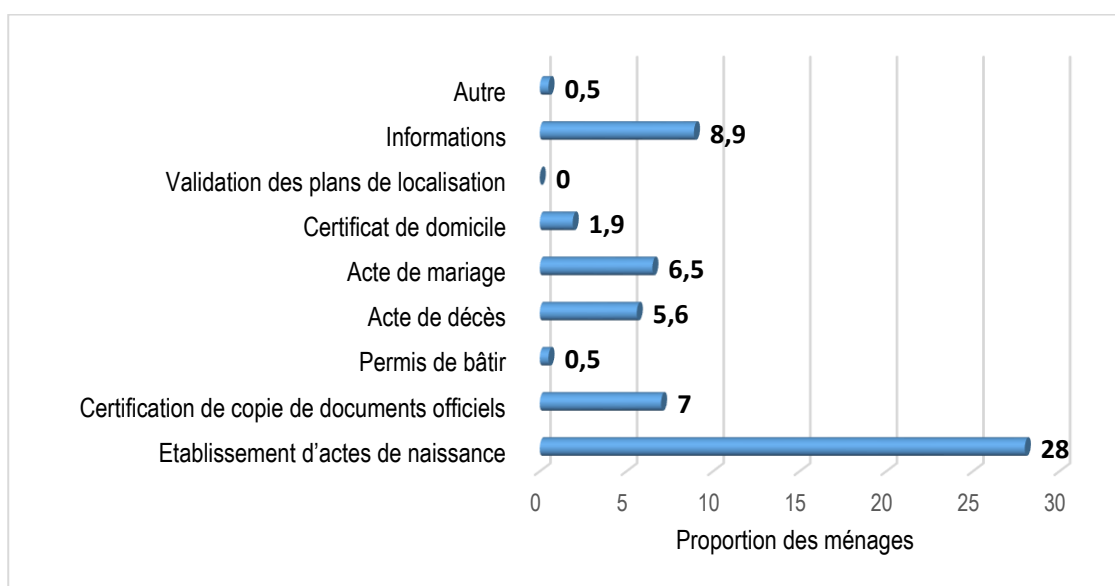
III.5 Services offerts dans l'institution communale

L'institution Communale rend de nombreux services à la population. Parmi ces services, l'on peut citer entre autres l'établissement des actes de naissance, la certification de copie de documents officiels, les permis de bâtir, les actes de décès, les actes de mariage, les certificats de domicile et la validation des plans de localisation.

III.5.1 Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale

L'enquête révèle que plusieurs services sont disponibles dans l'institution communale. Le service le plus sollicité au cours des 12 derniers mois est l'établissement d'un acte de naissance (28% des ménages l'ont sollicité). Les autres services tels que la certification de copie de documents officiels, les permis de bâtir, les actes de décès, les actes de mariages, les certificats de domicile, la validation des plans de localisation et les informations sont peu demandés par les ménages de la Commune (voir graphique III 33).

Graphique III 33: Nature des services sollicités au cours des 12 derniers mois par les ménages auprès de la Commune

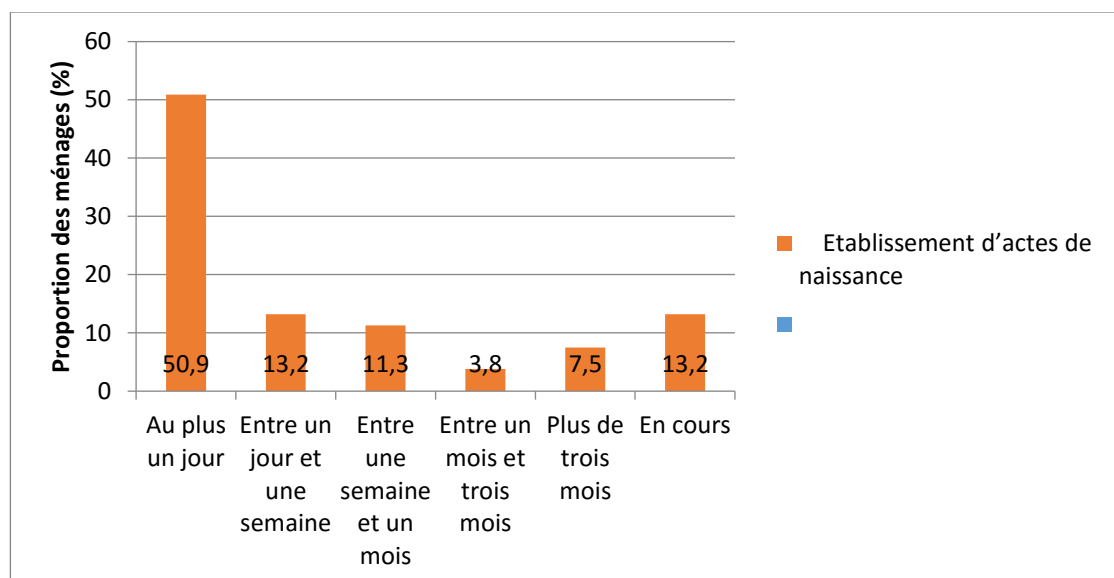


Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

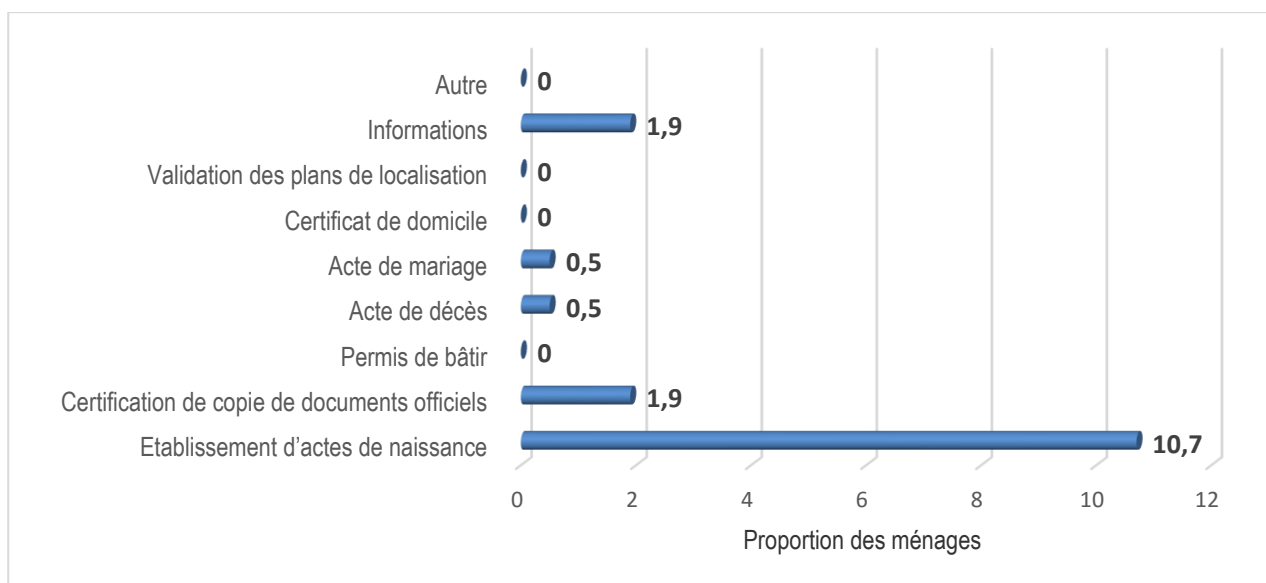
III.5.2 Coût et qualité des services dans l'institution Communale

S'agissant de l'accueil réservé aux ménages ayant sollicité l'établissement d'un acte de naissance, 88,3 % déclarent que celui-ci a été bon. Le pourcentage des ménages ayant établi l'acte de naissance en un jour au plus est de 50,9% tandis que la proportion de ceux ayant établi en plus d'un jour est de 49,1%. (Voir graphique III.34). Le temps mis pour l'obtention d'acte de naissance a été jugé trop long par 10,7% des ménages (voir graphique III.35). Très peu de ménages (4,7%) déclarent payer des pourboires pour obtenir l'établissement d'acte de naissance (graphique III 36).

Graphique III 34: Temps mis pour obtenir l'établissement d'un acte de naissance à la Commune

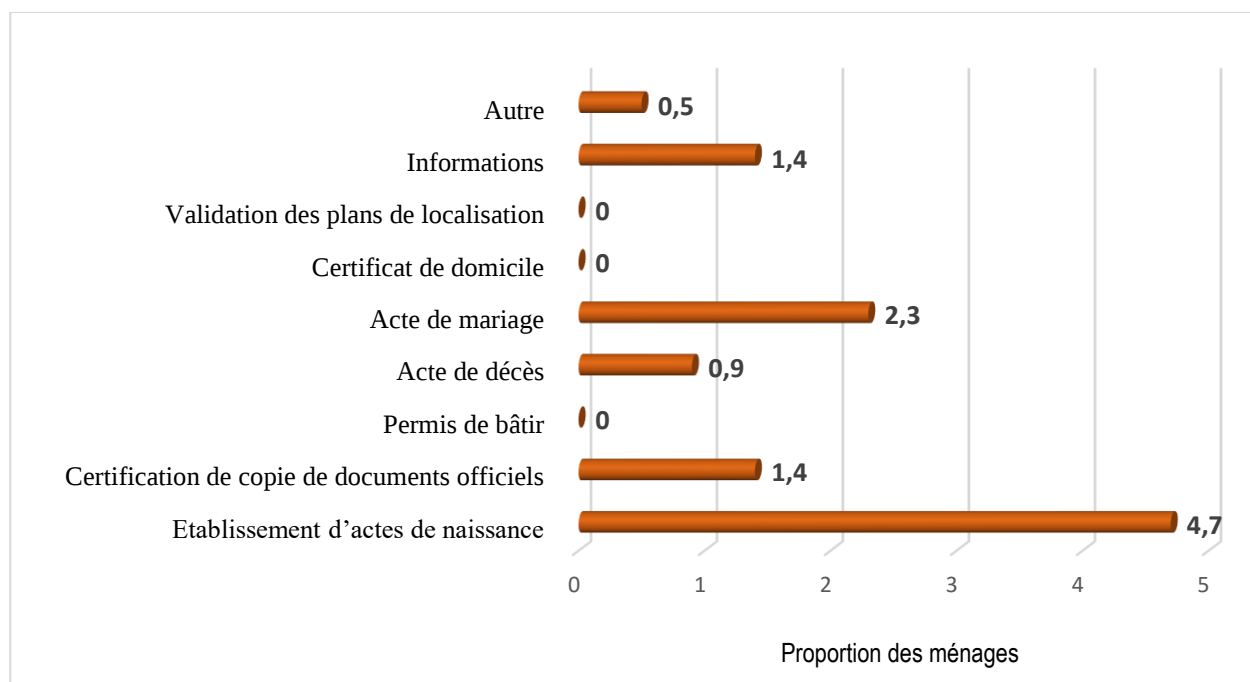


Graphique III 35: Perception des ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Graphique III 36: Pourcentage des ménages déclarant avoir payé un pourboire



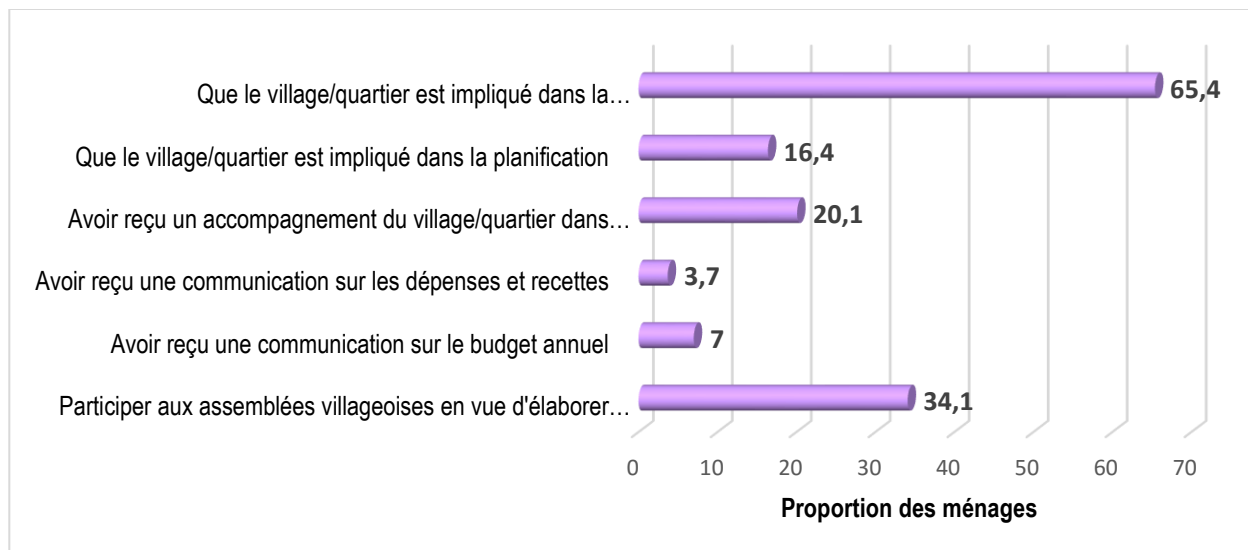
Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

Développement participatif dans la Commune

Il s'agit ici d'avoir la perception des ménages sur leur implication dans les actions de développement initiées par la Commune et contenues dans le budget communal. Le graphique III 38 présente les proportions des ménages ayant participé à ces actions.

D'après le graphique ci-dessous 65,4% des ménages déclarent que leur village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation. 34,1% de ces ménages ont participé aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD. En outre, 20,1% des ménages affirment que le village/quartier a reçu un accompagnement dans les actions de développement. En ce qui concerne la planification des actions de développement, 16,4% des ménages déclarent que leur village/quartier a été impliqué. Cependant seulement 3,7% des ménages disent avoir reçu une communication sur les dépenses et les recettes.

Graphique III 37: Ménages déclarant avoir participé aux actions de développement



Source: SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

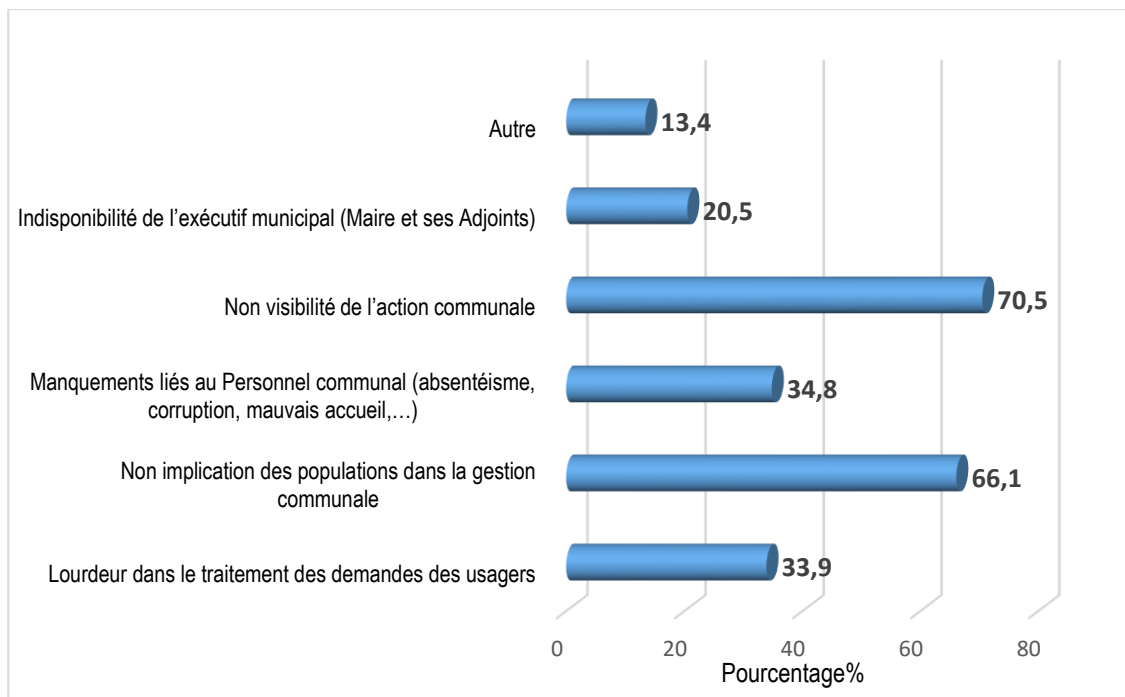
III.5.3 Appréciation des services dans l'institution communale

L'enquête révèle que 52,3% des ménages enquêtés ne sont pas satisfait des services rendus par la Commune (voir annexe 2).

III.5.4 Raisons de non satisfaction des populations

Plusieurs raisons sont avancées par les ménages pour justifier leur non satisfaction (voir graphique III 39). Il s'agit principalement de la non visibilité de l'action communale (70,5%), la non implication des populations dans la gestion communale (66,1%), des Lourdeurs dans le traitement des demandes des usagers (33,9%), les manquements liés au personnel (absentéisme, corruption, mauvais accueil) (34,8%) et l'indisponibilité de l'exécutif municipal (20,5%).

Graphique III 38: Raison de non satisfaction des ménages vis-à-vis de la Commune

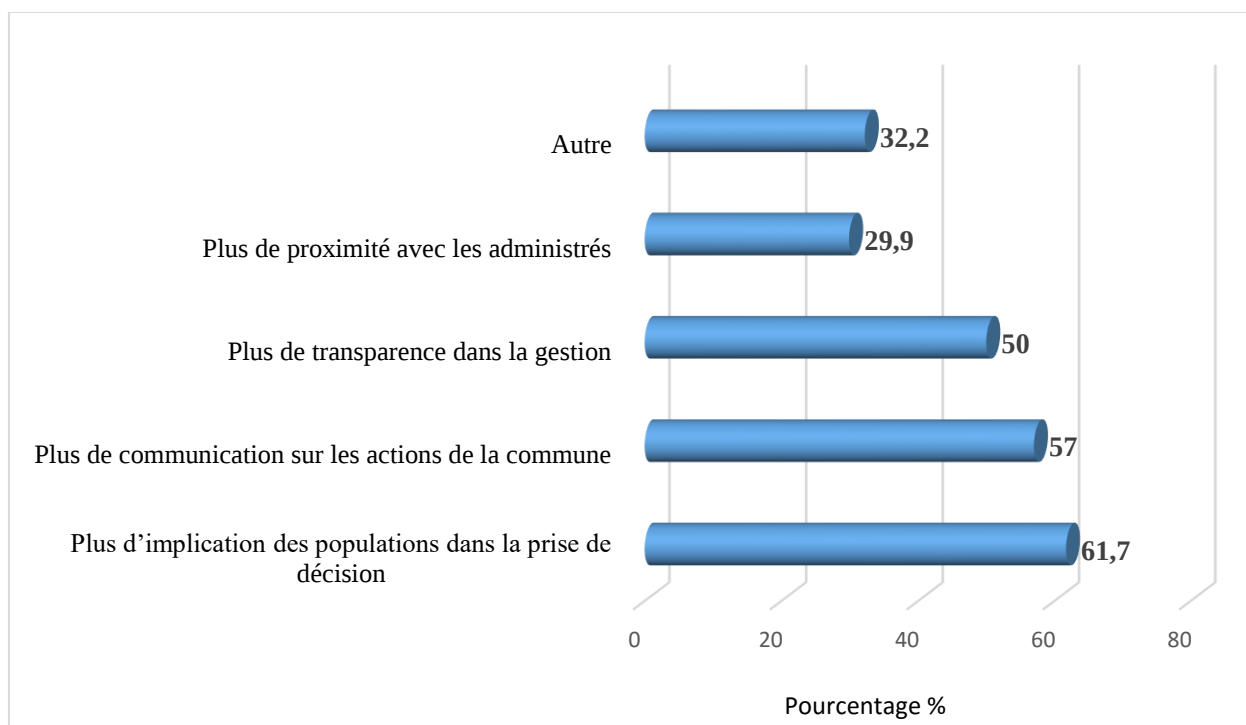


Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.5.5 Principales attentes en matière de services dans l'institution communale

Les ménages ont formulé plusieurs attentes afin d'améliorer l'offre de service communal. Comme principales attentes, on a l'implication des populations dans la prise des décisions (61,7%), plus de communication sur les actions de la Commune (57%) et plus de transparence dans la gestion des affaires communales (50%) (Voir graphique III 40).

Graphique III 39: Attentes des populations vis-à-vis des ménages



Source : SCORECARD BIWONG-BANE, 2017

III.5.6 Synthèse de la perception des services dans l'institution communale et améliorations suggérées

(i) Points forts

Les points forts qui se dégagent de la perception que les ménages ont sur certains aspects du service Communal, peuvent se résumer comme suit :

- L'accueil satisfaisant à la Mairie au cours de la sollicitation d'un service ;
- L'implication de la Commune dans les actions de développement des communautés ;
- Le temps moyen pour l'établissement de l'acte de naissance est court.

(ii) Améliorations suggérées

Il s'agit ici des actions à mettre en œuvre pour améliorer davantage la satisfaction des ménages en ce qui concerne l'offre de service communal. Ces actions consistent à:

- Informer suffisamment les populations sur les actions de la Commune ;
- Intensifier l'implication des populations dans la gestion des affaires de la Commune à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif.

CHAPITRE IV: PLAN D’ACTION POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BANE

Ce chapitre sur le plan d’action permettant la mise en œuvre du Contrôle Citoyen de l’Action Publique s’illustre à travers la synthèse des problèmes rencontrés et le model du plan d’action proprement dit.

IV.1- Synthèse des problèmes rencontrés

Le tableau IV.1 ci-dessous présente la synthèse des problèmes rencontrés par secteur ainsi que les solutions envisagées.

Tableau IV. 1 : Synthèse des problèmes rencontrés par secteur

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
Hydraulique	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau et Eloignement du point d'eau	Construire les points d'accès à l'eau potable supplémentaires	<u>X</u>	<u>X</u>
	Mauvaise qualité de l'eau	Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable	<u>X</u>	
	Mauvaise gestion des points d'eau existants	Redynamiser les comités de gestion des points d'eau	<u>X</u>	
	Défaut/lenteur de maintenance en cas de panne	Remettre en service les points d'eau en panne	<u>X</u>	
		Réduire les délais de réparation des points d'eau en pannes	<u>X</u>	

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
Santé	Éloignement des formations sanitaires	Mettre en place un dispositif de suivi des malades dans les communautés	<u>X</u>	
	Insuffisance des médicaments	Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels et assurer une bonne gestion des stocks	<u>X</u>	<u>X</u>
	Insuffisance des formations sanitaires	Plaidoyer pour la construction de nouvelles formations sanitaires	<u>X</u>	<u>X</u>
	Mauvaise qualité des services offerts	Structurer/Dynamiser les structures de dialogue communautaires	<u>X</u>	
Education	Insuffisance des salles de classe et manquement lié au personnel	Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les ordres d'enseignement ;	<u>X</u>	<u>X</u>
		Sensibiliser les enseignants à plus de conscience professionnelle	<u>X</u>	
	Insuffisance d'équipements annexes dans les établissements scolaires	Aménager les équipements annexes dans les établissements scolaires	<u>X</u>	<u>X</u>
	Insuffisance des écoles	Plaidoyer pour la création et la construction d'écoles supplémentaires dans la Commune.		<u>X</u>
	Éloignement des établissements scolaires par rapport aux ménages	Mettre en place les systèmes de transport des élèves	<u>X</u>	
	Coût élevé des frais de scolarité	Réduire les montants des frais exigibles, notamment les APEE	<u>X</u>	

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
	Absence des manuels scolaires	Améliorer l'équipement des bibliothèques scolaires et procéder à la distribution des manuels scolaires aux apprenants	<u>X</u>	
Services offerts par la Commune	Non visibilité de l'action Communale	Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication au niveau communal en direction des citoyens	<u>X</u>	
		Créer et animer une radio communautaire/communale	<u>X</u>	
	Non implication des populations dans la gestion communale	Intensifier l'implication des populations dans la gestion des affaires de la Communes à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif	<u>X</u>	
	Manquements liés au personnel communal (absentéisme, mauvais accueil)	Mettre en place un système de suivi et d'évaluation du personnel municipal	<u>X</u>	
	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Faciliter et accélérer les procédures d'obtention des services Communaux à l'instar des actes de naissance et définir les délais de délivrance des différents actes ou services	<u>X</u>	

Source: SCORECARD BIWONG-BANE, 2017.

IV.2- Plan d'actions

Le tableau IV.2 ci-dessous présent le plan d'action à mettre en œuvre au niveau local.

Tableau IV. 2: Plan d'action de la mise en place du contrôle citoyen dans la Commune

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
---------	-----------------	-----------------------	---------	-------------------------	------------------------	--------------	-------------	----------------------

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Hydraulique	Faciliter l'accès à l'eau potable dans la Commune	Augmentation des points d'eau et des sources d'eau potable	Construction des points d'eau supplémentaires	Nombre de point d'eau construit	PV de réception des travaux	Commune de Biwong-Bané	MINEE PNDP FEICOM	Pour Mémoire
			Construction d'une source d'eau aménagée	Nombre de sources aménagés	PV de réception des travaux	Commune de Biwong-Bané	MINEE PNDP FEICOM	Pour mémoire
		Dépannage rapide des ouvrages hydrauliques en arrêt	Réduction des délais de réparation des points d'eau en pannes	Durée moyenne des pannes	Rapport de la Commune	Commune de Biwong-Bané	MINEE PNDP FEICOM	Pour mémoire
			Remise en service les points d'eau en panne	Nombre de point d'eau remis en service	Rapport de la Commune	Commune de Biwong-Bané	MINEE PNDP FEICOM	Pour mémoire
		Sensibilisation et formation des populations	Formation des populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable	Nombre de campagne de formation organisée	Rapport de la Commune	Commune de Biwong-Bané	MINEE PNDP FEICOM ELITES	Pour Mémoire
			Redynamisation des comités de gestion des points d'eau	Nombre de comité redynamisé	PV des assemblées	Commune de Biwong-Bané	MINEE PNDP FEICOM	Pour Mémoire
Santé	Faciliter l'accès aux soins de santé	amélioration de la qualité de service dans les formations sanitaires existantes	Information des populations sur les coûts officiels des services de santé	Nombre de causeries organisées	Rapport MINSANTE	Commune de Biwong-Bané	MINSANTE	Pour Mémoire
			Organisation des campagnes de consultation périodique pour les pathologies	Nombre de campagne organisé	Rapport MINSANTE	Commune de Biwong-Bané	MINSANTE	Pour Mémoire
			Mettre en place des boites à pharmacie communautaire pour les premiers soins en cas d'urgence	Nombre de boite à pharmacie mise en place	Rapport MINSANTE	Commune de Biwong-Bané	MINSANTE ELITE COMMUNE	Pour Mémoire

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
		Renforcement des formations sanitaires existantes en médicament	Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments essentiels et assurer une bonne gestion des stocks	Quantité de médicaments apportée par trimestre	Rapport MINSANTE	Commune de Biwong-Bané	MINSANTE	Pour Mémoire
		Renforcement des formations sanitaires existantes en personnel	Plaidoyer pour l'affectation du personnel sanitaire	Nombre de personnel supplémentaire affectés	Rapport MINSANTE	Commune de Biwong-Bané	MINSANTE	Pour Mémoire
		Structurer/Dynamiser les structures de dialogue communautaires	Organiser des ateliers de renforcement des capacités des relais communautaires et des comités de gestion de santé	Nombre d'atelier organisés	Rapport MINSANTE	Commune de Biwong-Bané	MINSANTE	Pour Mémoire
Educ on	Faciliter l'accès à l'éducation de qualité	Améliorer l'offre en infrastructures scolaires et en qualité de formation dans les établissements de la Commune	Plaidoyer pour la construction de nouvelles salles de classes dans certains établissements	Nombre de salles de classes construites	PV de réception des travaux	Commune de Biwong-Bané	MINEDUB MINSEC	Pour Mémoire
			Plaidoyer pour l'affectation des enseignants dans certains établissements	Nombre d'enseignants affectés	Notes d'affectation des enseignants	Commune de Biwong-Bané	MINEDUB MINSEC	Pour Mémoire
			Réduction du montant exigible des APEE	Montant réduit et publié	Rapport du conseil d'établissement	Commune de Biwong-Bané	Chef d'établissement ELITE Conseil d'établissement Parent d'élève	Pour Mémoire

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Source de vérification	RESPONSABLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
			Renforcement des établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques	Nombre d'établissement ayant reçu du matériel	Rapport de la Commune	Commune de Biwong-Bané	MINEDUB MINSEC	Pour Mémoire
			Mettre en place les systèmes de transport des élèves	Nombre de système de transport mise en place	Rapport de la Commune	Commune de Biwong-Bané	MINEDUB MINSEC ELITES	Pour Mémoire
Services Communaux	Améliorer la participation des populations à la gestion des affaires de la Commune	Amélioration du taux de satisfaction des populations	Information des ménages sur les dépenses et le budget de la Commune	Nombre de messages presses rédigés	Rapport de la Commune	Commune de Biwong-Bané	PNDP FEICOM	Pour Mémoire
			Intensifier l'implication des populations dans la gestion des affaires de la Communes	Nombre de comité de développement participant aux séances du conseil municipal	Rapport de la Commune	Commune de Biwong-Bané	PNDP FEICOM	Pour Mémoire

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

(i) Résumé des forces

En définitive, l'enquête révèle que certains aspects contribuent à améliorer la satisfaction des ménages en matière d'offre de service public dans les domaines de la santé, l'éducation, l'hydraulique et le service communal. Il s'agit de :

- L'accessibilité du point d'eau principal pour la plupart des ménages ;
- La gratuité de l'approvisionnement en eau dans le point d'eau principal des ménages ;
- Plus de la moitié de la population estime que l'eau est de bonne qualité ;
- Les comités de gestion réhabilitent le plus les points d'eau endommagé ;
- La fréquentation des centres de santé en cas de problème de santé par les ménages ;
- La présence effective du personnel sanitaire au poste de travail;
- L'existence des pharmacies/pro-pharmacies dans les formations sanitaires ;
- L'accueil satisfaisant dans les formations sanitaires ;
- Les villages de la Commune sont bien couverts en école primaire ;
- La présence effective du personnel au poste de travail dans les écoles ;
- Les ménages ne sont pas contraints à verser des frais supplémentaires à ceux prévus pour l'admission de leurs enfants dans les établissements de la Commune ;
- Les APEE réfectionnent le plus les salles de classe en cas de dommage ;
- L'accueil satisfaisant à la mairie au cours de la sollicitation d'un service ;
- L'implication de la Commune dans les actions de développement des communautés.
- Le temps moyen pour l'obtention d'un service est court pour plus de la moitié des ménages

(ii) Résumé des faiblesses

La faible satisfaction des ménages peut être expliquée par les aspects ci-dessous et dont il faut améliorer :

- La disponibilité des points d'eau potable dans la Commune ;
- La connaissance des caractéristiques d'une eau potable ;
- Les délais de réparation des points d'eau en cas de panne qui semble long ;

- La qualité de l'eau dans les points d'eau existant ;
- La fonctionnalité des comités de gestion ;
- La disponibilité du médicament dans les formations sanitaires et la réduction du temps de réapprovisionnement en cas de pénurie qui semble long pour les populations ;

- La réduction du paiement des frais de consultation prévue ;
- La disponibilité du personnel dans certaines formations sanitaires ;
- La disponibilité ou la qualité des équipements sanitaires ;
- La réduction de la distance moyenne entre le domicile et le centre de santé le plus proche qui est l'une des principales raisons des personnes insatisfaites.

- La faible couverture en établissement d'enseignement secondaire ;
- Le coût élevé des inscriptions par rapport au revenu des parents dans les écoles ;
- La faible intervention du MINEDUB et du MINESEC dans la réfection des salles de classe en cas de dommage ;

- L'insuffisance d'enseignants qualifiés dans certains établissements scolaires de la Commune ;

- L'insuffisance de salles de classe dans certains établissements scolaires de la Commune.
- La disponibilité du matériel de travail ;
- La communication sur les actions effectuées par la Commune

(iii) Liste des recommandations suggérées

Afin d'améliorer l'offre de service public auprès des ménages de la Commune, les recommandations ont été formulées :

- Améliorer la qualité des points d'eau existant ;
- Réduire les délais de réparation des points d'eau en pannes ;
- Remettre en service les points d'eau en panne ;
- Sensibiliser les acteurs susceptibles d'améliorer par leurs interventions l'offre et la qualité des services d'approvisionnement en eau potable ;
- Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable ;

- Informer les populations sur les coûts officiels des services de santé afin de réduire la différence de coût au sein des formations sanitaires de même niveau (gratuité des consultations dans certains CSI et paiement des frais de consultation dans d'autres) ;
- Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels et assurer une bonne gestion des stocks ;
- Plaidoyer pour le renforcement des équipes actuelles des formations sanitaires pour améliorer l'offre de service de santé ;
- Plaidoyer pour l'organisation des campagnes de consultation pour les populations des villages éloignés des centres de santé ;
- Systématiser la diffusion de l'information auprès des populations sur la gestion des formations sanitaires à travers les structures de dialogues (comité de gestion, comité de santé, etc.) ;
- Plaidoyer pour l'affectation des enseignants dans certains établissements ;
- Mettre en place un mécanisme d'encouragement des élèves par l'attribution des bourses scolaires ;
- Renforcer les établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques ;
- Informer suffisamment les populations sur les actions de la Commune ;
- Intensifier l'implication des populations dans la gestion des affaires de la Commune à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif ;
- Réduire le temps moyen d'obtention des services

PROGRAMME DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET DE PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION

Le programme de dissémination des résultats de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et des services communaux dans la Commune de BIWONG-BANE ainsi la présentation du plan d'action sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau V. 1: Programme de dissémination des résultats

Activités	Résultats attendus	Responsable	Partenaires	Date début	Date fin
Atelier de relecture des Rapports du ScoreCard	Rapport de l'atelier	CRC SUD			
Réunion d'information préparatoire à l'atelier communal de restitution	Rapport disponible	ATIPAD	Maire, comité de pilotage		
Atelier communal de présentation des résultats	- Leçons apprises - Changements attendus	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de pilotage		
	Formalisation de l'engagement aux changements	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de pilotage		
	Présentation du Plan d'action	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de pilotage		
Diffusion des résultats	Diffusion des résultats	Maire,	CRC SUD, ATIPAD		

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire de l'enquête

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

Citizen Report Card

Evaluation des services publics dans la Commune de.....

<u>Section I. SIGNALETIQUE</u>	
A01	Région _____
A02	Département _____
A03	Arrondissement/Commune _____
A04	Numéro du Lot _____
A05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____
A06	Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Semi-urbaine 3=Rurale
A07	Nom de la localité _____
A08	Numéro de structure _____
A08	Numéro du ménage dans l'échantillon _____
a	
A09	Nom du chef de ménage _____
A10	Age du chef de ménage (en année révolue) _____
A11	Sexe du chef de ménage : 1=Masculin 2=Féminin
A12	Nom de l'enquête _____
A13	Lien de parenté de l'enquête avec le chef de ménage (voir codes) _____
A14	Sexe de l'enquête : 1=Masculin 2=Féminin
A15	Age de l'enquête (en année révolue) _____

A16	Téléphone de l'enquêté	
A17	Date de début d'enquête	
A18	Date de fin d'enquête	
A19	Nom de l'enquêteur	
A20	Nom du superviseur communal	
A21	Résultat de la collecte	
	1=Enquête complète 2=Enquête incomplète 3=Refus 4=Absence d'un répondant compétent 5=Logement vide ou pas de logement à l'ad 96=Autres (à préciser)	
	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
A22	Appréciation de la qualité de l'enquête	
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

1 = Chef de Ménage	3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage	4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
		7= Domestique

CODES

A13

-

<u>Section II. EAU POTABLE</u>		
H01	Quels systèmes publics d'approvisionnement en eau existe-t-il dans votre village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?	1=oui 2=non A. Puits avec pompe B. Puits à ciel ouvert C. Puits protégé D. Forages avec pompe à motricité humaine E. Source/rivière F. Adduction en eau potable
H01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 —————> H14	
H02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe 4=Forages avec pompe à motricité humaine	

Section II. EAU POTABLE

	2= Puits à ciel ouvert 5=Source/ rivière 3=Puits protégé 6=Adduction en eau potable	
H03	Quelle est la qualité de cette eau ? 1=Bonne 2=Mauvaise 3=Indifférent	
H04	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	
H05	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	
H06	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	
H07	Payez-vous pour avoir cette eau ? 1=Oui 2=Non Si non → H08	
H07a	Si oui, combien dépensez-vous en moyenne par mois? (inscrire un montant en FCFA)	
H07b	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	
H08	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non	
H09	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour aller, puiser l'eau et revenir ? 1=Sur place 2=Moins de 15 minutes 3=Entre 15 et 30 minutes 4=Plus de 30 minutes	
H10	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → H11.	
H10a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore	
H10b	Par qui a-t-il été remis en service ? Autre ?	1=Oui 2=Non A=Maire (Commune) B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE G=Autres partenaires : _____
H11	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui → H13	
H12	Si non, quelle est la fréquence quotidienne d'approvisionnement en eau potable de votre ménage ? 1=Une fois; 2=Deux fois; 3=Trois fois	
H13	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non	
H14	Avez-vous exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis? 1=Oui 2=Non Si non → H18	

<u>Section II. EAU POTABLE</u>			
H15	A qui vous êtes-vous adressés ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	1=oui 2=non A. Maire (Commune) B. Etat C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC X. Autres partenaires : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H16	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2=Non Si non → H18		☐
H17	Si vous avez- eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Moins d'un mois 3=Plus de trois mois 2=Entre un mois et trois mois		☐
H18	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → H20.		☐
H19	Donnez les raisons de votre insatisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?	1=oui 2=non A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres (à préciser) : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H20	Quelles sont vos attentes en matière d'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre attente ?	1=oui 2=non A. Points d'eau supplémentaires B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants C. Remise en service des points d'eau en panne D. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants E. Réduction du prix; X. Autres (à préciser) : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Section III. SANTE

Section III. SANTE		
S01	Quelle est la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? 1= Centre de santé intégré public 2= Hôpital/CMA 3= Centre de santé privé 4= Aucun → S20	
S02	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village ? 1=Moins de 15 minutes 2=Entre 15 et 30 minutes 3=Plus de 30 minutes	
S03	Où vont de préférence les membres du ménage lorsqu'ils ont des problèmes de santé ? (Une seule réponse) 1=Centre de santé intégré public 5=Au marché/kiosque de médicaments 2=Hôpital /CMA 6=Chez un personnel de santé 3=Centre de santé privé 7=Me soigne moi-même. 4=Tradi-praticien Si S03=4, 5, 6 et 7 → S05	
S04	Un membre de votre ménage a-t-il utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S17	
S05	Qui est responsable de cette formation sanitaire? 1=Médecin 3= Aide-soignant 8=Ne sait pas 2=Infirmier 4=Autre (à préciser) _____	
La dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire,		
S06	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	
S07	Le petit matériel (ciseaux, seringues, etc.) était-il toujours disponible ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	
S08	Votre formation sanitaire (CMA ou Hôpital) disposait-elle des salles d'hospitalisation ? 1=Oui 2=Non Si non → S10.	
S09	Quel nombre de lits avez-vous trouvé dans les salles d'hospitalisation? 1=Moins de 5 lits 2=Entre 5 et 10 lits 3=Plus de 10 lits 4=Ne sait pas.	
S10	Combien avez-vous payé pour une consultation ? (Frais de session) 1=Gratuit 3=Entre 500 et 1000 FCFA 2=Moins de 500 FCFA 4=Plus de 1000 FCFA Si S10=1 → S14	
S11	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	
S12	En plus des frais de session, la personne ayant été à la formation sanitaire a-t-elle donné quelque chose au personnel pour qu'il s'occupe mieux d'elle ? 1=Oui 2=Non Si non → S14	
S13	Si oui, cette personne a-t-elle payé librement ou le personnel le lui a demandé ? 1=Initiative personnelle 2=Demande du personnel	
S14	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais	
S15	Existe-t-il une pharmacie/pro-pharmacie dans cette formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non → S17	
S16	Les médicaments y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 3=Ne sait pas	

Section III. SANTE

S17	La formation sanitaire la plus proche permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans le village ? 1=Oui 2=Non	☐
S18	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction des services de santé offerts par la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si S18=1 ou 2 $\longrightarrow$ S20	☐
S19	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de santé de votre village ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison? 1=Oui 2=Non A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Insuffisance des formations sanitaires D. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire E. Mauvaise gestion de la formation sanitaire F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements H. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S20	Avez-vous des attentes en matière de services de santé ? Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Formations sanitaires supplémentaires B. Approvisionnement en médicament C. Affectation d'un personnel D. Formations sanitaires équipées X. Autres à préciser

Section IV. EDUCATION

	Cycle d'enseignement $\longrightarrow$	<i>Maternel</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>	<i>Formation professionnelle</i>
E01	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non 3=Non concerné	☐	☐	☐	☐
E02	Combien d'enfants de votre ménage fréquentent l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche? (inscrire le nombre devant chaque cycle)				
E03	Combien de km parcourent en moyenne les enfants de votre ménage pour aller à				

Section IV. EDUCATION

	l'école du/de (nom du cycle)? 1=Moins de 1 Km 2=Entre 1 et 5 Km 3=Plus de 5 Km 8=NSP				
E04	Quel est en moyenne le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (en minutes) 998=NSP	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
E05	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		_	1 ^{er} cycle _	2 ^{ème} cycle _
E06	La Formation professionnelle dans laquelle fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-elle d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines? 1=Oui 2=Non 8=Ne Sait Pas				_
E07	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	_	_	_	_
E08	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
E09	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	_	_		
E10	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)? 1=Moins de 30 3=Plus de 60 2=Entre 30 et 60 8=Ne Sait Pas	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
E11	Comment appréciez-vous la fréquence de	_	_	_	_

Section IV. EDUCATION

	présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier 8=NSP				
E12	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, scolarité, APEE) des enfants de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen) 4=Non concerné 8= NSP	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)
E13	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Insignifiant	☐	☐	☐	☐
E14	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non 8=NSP Si 2 ou 8 → E16	☐	☐	☐	☐
E15	Ces frais payés en plus dans le (nom du cycle) vous-ont-ils été imposés ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐
E16	Lorsque les salles de classe de l'école du (nom du cycle) dans laquelle les enfants du ménage sont scolarisés, sont endommagées qui s'occupe des réfections ? 1=Oui 2=Non A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____ Autre ?	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
E17	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent	☐	☐	☐	☐

Section IV. EDUCATION

[illegible]

Section V. SERVICE COMMUNAL

	C01 Avez-vous eu à demander	C02 Comment avez-vous été accueilli, lors	C03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service	C03a Depuis combien	C04 Comment jugez-vous	C05 Si C04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la	C06 Avez-vous eu à payer un
--	------------------------------------	--	---	----------------------------	-------------------------------	---	------------------------------------

Section IV. EDUCATION

Services communaux	(nom de service) à la Commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis ? 1=Oui 2=Non	de votre passage à la Commune ? (Choisir une réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	demandé à la Commune? 1=Au plus un jour 2=Entre un jour et une semaine 3=Entre une semaine et un mois 4=Entre un mois et trois mois 5=Plus de trois mois 6= En cours <i>Si C03=1 2, 3, 4 ou 5</i> <i>C04</i> →	de temps avez-vous sollicité ce service ? (en jour)	ce temps ? 1=Raisnable 2=Long 3=Très long <i>Si C04=1</i> C06	cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/ Absent 2=Absence de matériel de travail 3=Corruption 4=Autres (à préciser) _____	pourboire pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Etablissement d'actes de naissance	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Certification de copie de documents officiels	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Permis de bâtir	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Acte de décès	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Acte de mariage	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Certificat de domicile	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Validation des plans de localisation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Informations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres (à préciser) _____	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
C07	Un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de l'élaboration du Plan Communal de Développement ? 1=Oui 2=Non						☐
C08	Un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre Commune ? 1=Oui 2=Non						☐
C09	Un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la Commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non						☐
C10	La Commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						☐
C11	La Commune implique-t-elle votre village/quartier dans la planification des actions de développement ?						☐

Section IV. EDUCATION

	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	
C12	La Commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	
C13	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction des services rendus par la Commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Pas satisfait Si 1 ou 2 ———→ C15	
C14	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services communaux (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ? 1=Oui 2=Non A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non implication des populations dans la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,.....) D. Non visibilité de l'action communale E. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjointes) X. Autres (à préciser) _____	
C15	Qu'attendez-vous de l'équipe communale? (Plusieurs réponses possibles – par ordre d'importance). Autre attente ? 1=Oui 2=Non A. Plus d'implication des populations dans la prise de décision B. Plus de communication sur les actions de la Commune C. Plus de transparence dans la gestion D. Plus de proximité avec les administrés X. Autres (à préciser) : _____	

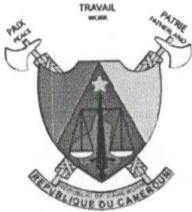
Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête

Tableau 5.4 : Insatisfaction vis à vis de la commune

Proportion (%) des ménages dont un membre a déclaré que le ménage n'est satisfait des actions/services de la commune, Pourcentage des ménages dont un membre n'est pas satisfait par raison d'insatisfaction, SCORECARD, Biwong-Bane, 2017

	Pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait	Parmi les insatisfaits, pourcentage de ménages dont un membre avance comme raison d'insatisfaction :					
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non implication des populations dans la gestion communale	Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,...)	Non visibilité de l'action communale	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Biwong Bané	52,3	33,9	66,1	34,8	70,5	20,5	13,4

Annexe 3 : Décision Municipale mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune

REPUBLIQUE DU CAMEROUN <i>Paix – Travail – Patrie</i> ----- MINISTERE DE LE DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ----- DEPARTEMENT DE LA MVILA ----- COMMUNE DE BIWONG- BANE ----- SECRETARIAT GENERAL -----		REPUBLIC OF CAMEROON <i>Peace – Work – Fatherland</i> ----- MINISTRY OF DECENTRALISATION AND LOCAL DEVELOPMENT ----- MVILA DIVISION ----- BIWONG-BANE COUNCIL ----- GENERAL SECRETARIAT -----
--	---	---

DECISION MUNICIPALE N° 013 /D/MINDDDEVEL/DMV/CBBANE/SG/2018

Portant création, attributions, composition du comité de suivi des recommandations du contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de BIWONG-BANE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIWONG-BANE :

Vu la Constitution ;

Vu La loi 2004/017 du 22 juillet 2004, d'orientation de la décentralisation ;

Vu La loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu La loi 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats de communes et établissements communaux et les textes modificatifs subséquents ;

Vu Le décret n°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 de 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le décret n°2010/0000239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'alimentation en eau potable ;

Vu Le décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune de BIWONG-BANE;

Vu L'Arrêté N° 00000096/A/MINATD/DCTD du 13 Février 2012 constatant l'élection de Monsieur BILINGA GILBERT aux fonctions de Maire de la commune de BIWONG-BANE;

Vu Les nécessités de service :

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

Est créée dans la Commune de Biwong-Bané, à la date du 28 Décembre 2018 un comité de suivi des recommandations du contrôle citoyen de l'action publique.

Article 2 : Missions

Le Comité de suivi a pour missions de :

- Veiller à la mise en œuvre des solutions préconisées à l'issue du processus de contrôle citoyen de l'action publique ;
- Mener les actions de plaidoyer ;
- Assurer la communication avec les populations de la Commune.

Le Comité de suivi travaille en étroite collaboration avec les communautés et rend compte mensuellement.

Article 3 : Durée du mandat

Le mandat du Comité de suivi prend fin dès la réalisation de toutes les actions prévues.

Article 4 : Composition

Le Comité de suivi est composé de :

- Un Président : Mme NGAH marie épouse MBALA, premier Adjoint au Maire
- Un secrétaire : AMOUGOU Elie, Cadre communal

Membres :

- (1) NDY NDY Etienne Venard, Cadre Communal Technique
- (2) AMOUGOU AMOUGOU Gilbert, Conseiller Municipal

Article 5 : Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président du Comité de suivi, être invitée à assister aux travaux du Comité, avec voix consultative.

Article 6 : Les réunions de Comité de suivi se tiennent au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président. Les réunions du Comité sont sanctionnées par un procès-verbal et/ou un rapport.

Article 7 : Prise en charge

Les fonctions du Comité de suivi sont gratuites, toutefois la Commune prendra toutes les dispositions pour faciliter le bon fonctionnement du Comité en fonction des moyens disponibles.

Article 8 : le Secrétaire Général et le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

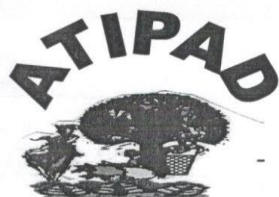
Biwong-Bané, le 28 Décembre 2018



AMPLIATIONS :

- PREFET-mvlla
- S/PREFET/BBANE
- SG/CBBANE
- RECEVEUR MUNICIPAL
- INTERRESSE
- ARCHIVES ET CHRONO

Annexe 4 : Fiche de présence lors de la restitution du rapport du Scorcard de la Commune



**ASSISTANCE DES TECHNICIENS AUX INITIATIVES
PAYSANNES DE DEVELOPPEMENT**

RECEPISSE DE DECLARATION
N°000028/RDA/LO7/BAPP/26/09/2002
BP 447 EBOLOWA CAMEROUN TEL 22 07 61 13 CELL 67781 90 97
Email atipad@yahoo.fr Cpte BANCAIRE 30415269001-37

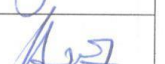
**CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE :
ATELIER DE RESTITUTION DU RAPPORT AU NIVEAU
COMMUNAL**

COMMUNE DE BIWONG-BANE

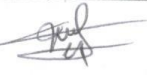
Date : le 28 Décembre 2018

FEUILLE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	Qualité	Contact	SIGNATURES
1	M Amougou Christine	présidente gestion OFADPC	652 2254 00	
2	Abessolo Victorine Mauriette	présidente S/O OFADPC Ngbelele	67876- 7582	
3	Ako'o Baudolo	Membre C.C	661 67 67 68	
4	ETIA ONDORA	Invité	665 415 481	
5	Mayong Coline Jeanne	Invitée	673 465 82	
6	Amougou Michel	invité	666 973 84	
7	Eteta'a Ondoua Vincent de Paul	P.S.S invité	667 308 912	

N°	NOMS ET PRENOMS	Qualité	Contact	SIGNATURES
8	Abou Abou Abou	C.M.	676554408	
9	Eka Remy	-IL	694166411	
10	Menyang Menyeng Ekephub	-II-		
11	ATANGANA BIENVENU	C.M.	660536952	
12	Amougou Joseph	C.M.	696853424	
13	Angue Zong	C.M.	664549672	
14	BELINGA Boudjace	C.N.	676022008	
15	Ekeka Salome Gengte	C.M.	671825755	
16	Minto Norbert Desiré	C.M.	663890315	
17	MBARGA D'Amour Joseph	C.M.	243595048	
18	MANI SALLA Louis	C.N.	680628037	
19	AMOUBOU AMOUBOU Gilbert	C.M.	243679180	
20	MBA DWANO HENRI	C.M.	660540272	
21	Afai Afai Amour	C.M.	676357812	
22	EMBOLD PAUL	C.M.	666110186	
23	ETIA MBALLA Luc Raimon	C.M.	663130773	

N°	NOMS ET PRENOMS	Qualité	Contact	SIGNATURES
24	NGABENGOND Julien Constant	DAERIA BIDONG-BANE	656980406 679768355	St.
25	Ngabanda Kamine Consultant	CAIA Bisong-Bene	68253368	Jun.
26	EDJIMBY NGOTONG OSCAR	PROVISEUR Lycée de Bimong	668071682	
27		présidente de section OFADPC	652225400	
28	Ilm Amougou Christine	pdt		
29	Amougou Michel EKODO Jean pierre	S/S BIDONG-OT représentant chef 2 ^e degré Mélange sud 1	666473827 699732618	Aey Empp
30	ETO A christine	membre comité Pire nim	680138255	Christine
31	Abessolo Victorine Marinette	présidente S/S OFADPC Ngocide	628767582	Aey
31	Ako'o Baudolo	Ngocoke	667676768	Ngocoke
33	NDOUN DYONO Louis Fritz	MELANGUE I	67877838 656386391	Thuyf
34	EBANDA SAINT HILAIRE	Personne res- source PNDP	699326203	
35	NDONG Theodore	INS SUD	601368870	
36	ANDELA - NAMBA. François	PNDP-SUD	656353344	
37	Merida Awoa Maxime	chef 3 ^e degré Mdanmengi		
38	AWONO Adrien	chef de 2 ^e de gré mélange Sud 2	679690248	

N°	NOMS ET PRENOMS	Qualité	Contact	SIGNATURES
39	AKPA' A philippe Hucet	chef de 3e. degré Ebeumeuomoni	676-34.8780	
40	MVEHTCHEM PASCAL	ATIPAD	693608004	
41				
42				
43				
44				
45				
46				
48				
49				
50				